



Entreprise des Industries Alimentaires Céréalières et Dérivés de Sétif . ERIAD-Sétif / spa  
Société au capital de 4 000 000 000 DA  
Siège social : rue Bahri Khier. B.P 471 19 000 - Sétif



# Notice d'Information

Augmentation de Capital en Numéraire par Appel Public à l'Épargne



Montant de l'Augmentation du Capital

1 000 000 000 DA

Nombre d'Actions

1 000 000

Valeur Nominale

1 000 DA

Prix d'Émission

2 300 DA

Période de Souscription

Du 02 novembre au 15 décembre 1998

Syndicat de Placement

BADR, BEA, BNA, CPA, BDL, CNMA

Chef de File

BADR - ALGER

Intermédiaire en Opérations de Bourse

ERRACHED EL MALI / spa . Rouiba - Alger

Entreprise des Industries Alimentaires Céréalières et Dérivés de Sétif  
Société au capital de 4 000 000 000 DA  
Siège social : rue Bahri Khier. B.P 471 19 000 - Sétif

**ERIAD-Sétif / spa**

# Notice d'information

Augmentation de Capital en Numéraire par Appel Public à l'Épargne

Montant de l'Augmentation du Capital

**1 000 000 000 DA**

Nombre d'Actions

**1 000 000**

Valeur Nominale

**1 000 DA**

Prix d'Émission

**2 300 DA**

Période de Souscription

**Du 02 novembre au 15 décembre 1998**

Syndicat de Placement

**BADR, BEA, BNA, CPA, BDL, CNMA**

Chef de File

**BADR - ALGER**

Intermédiaire en Opérations de Bourse

**ERRACHED EL MALI / spa . Rouiba - Alger**

# Sommaire

Présentation sommaire de la société et de l'émission de nouvelles actions

<b>Chapitre I : Informations concernant l'opération</b>	<b>5</b>
• 1.1. Emission d'actions	5
1.1.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération	5
1.1.2. Montant de l'émission	5
1.1.3. Prix d'émission	5
1.1.4. Produit brut et estimation du produit net	6
1.1.5. Charges relatives à l'opération	6
1.1.6. Jouissance des titres nouveaux	6
1.1.7. Conditions d'exercice du droit préférentiel de souscription	6
1.1.8. Période de souscription	6
1.1.9. Etablissements domiciliaires	7
1.1.10. Conditions de délivrance des actions	7
1.1.11. Garantie de bonne fin	7
1.1.12. But de l'émission	7
1.1.13. Régime fiscal applicable	7
<b>Chapitre II : Informations concernant ERIAD-Sétif</b>	<b>8</b>
• 2.1. Renseignements à caractère général	8
Dénomination sociale de l'émetteur	8
Forme juridique	8
Objet social de l'émetteur	8
Siège social	8
Date et lieu de dépôt du statut	8
Registre et numéro d'inscription sur ce registre	8
Lieu de consultation des documents de la société	8
Répartition statutaire des bénéfices	8
Exercice social	8
Assemblées générales	9
Etablissement assurant le service financier de l'émetteur	9
Modification des actes constitutifs de la société	8
• 2.2. Capital	9
2.2.1. Composition du capital	9
2.2.2. Conditions statutaires de modification	9
2.2.3. Tableau de l'évolution du capital	9
• 2.3. Répartition du capital	9
<b>Chapitre III : Activité</b>	<b>11</b>
• 3.1. Présentation de la société	11
3.1.1. Historique	11
3.1.2. Organigramme	13
3.1.3. Réglementation	14
3.1.4. Caractéristiques essentielles de l'activité	15
3.1.4.1. Principales branches d'activité	15
3.1.4.2. Indications sur les segments d'activité générant des revenus pour la société	15
3.1.6. Débouchés et place sur le marché	15

3.1.7. Principales installations	16
3.1.8. Personnel	18
3.1.9. Investissements	18
3.1.10. Approvisionnements	19
• 3.2. Renseignements sur les filiales et participations	19
• 3.3. Litiges	19
• 3.4. Contrats et engagements importants	20
• 3.5. Facteurs de risques	21

<b>Chapitre IV : Renseignements financiers</b>	<b>22</b>
• 4.0. Principes généraux	22
• 4.1. Comptes consolidés et comptes de la société mère	22
4.1.1. Comptes de bilans et de résultats	23
4.1.2. Notes annexes	26
4.1.3. Tableaux des emplois et des ressources	32
• 4.2. Tableaux annexes	36
4.2.1. Tableau des filiales et participations	36
4.2.2. Tableau des affectations de résultats	37
• 4.3. Marché et rendement des titres	37
4.3.1. Nombre de titres cotés, date de l'introduction	37
4.3.2. Dividendes	37

<b>Chapitre V : Organes d'administration, de direction et de surveillance</b>	<b>38</b>
• 5.1. Administrateurs et dirigeants	38
5.1.1. Organe d'administration	38
5.1.2. Direction	38
5.1.3. Politique d'information	39
• 5.2. Intérêts des dirigeants dans la société	39
5.2.1. Membres du conseil d'administration	39
5.2.2. Cadres dirigeants	39
5.2.3. Montant global des rémunérations nettes perçues pour l'exercice 1997	39
• 5.3. Contrôle externe de la société	40
5.3.1. Commissaires aux comptes	40
5.3.2. Autres auditeurs externes	40

<b>Chapitre VI : Evolution récente, but de l'émission et perspectives d'avenir</b>	<b>41</b>
• 6.1. Evolution récente de la société	41
6.1.1. Evolution des résultats des activités de la société	41
6.1.2. Investissements	42
• 6.2. But de l'émission – perspectives d'avenir	42
6.2.1. Marché	43
6.2.2. Orientations	43
6.2.3. Perspectives d'avenir	43

<b>Chapitre VII : Attestation des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information</b>	<b>44</b>
• 7.1. Signature et fonction des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information	44
• 7.2. Signature des commissaires aux comptes	44

## PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA SOCIÉTÉ «ERIAS-SÉTIF» ET DE L'ÉMISSION DE NOUVELLES ACTIONS

Créée en 1983, à la suite de la restructuration de la Société nationale des semouleries, meuneries, fabriques de pâtes alimentaires et couscous (SN-SEMPAC), puis érigée en Société par actions le 2 avril 1990, l'Entreprise des industries alimentaires céréalières et dérivés de Sétif «ERIAS-Sétif» a pour objet la transformation de céréales, (blé dur, blé tendre) et la production et la commercialisation des produits dérivés, semoules, farines, pâtes alimentaires et couscous.

L'activité de transformation de ERIAS-Sétif est mise en œuvre par l'exploitation de seize (16) moulins, pour la mouture des blés et cinq (5) lignes de pâtes alimentaires et couscous, qui totalisent à fin Juin 1998 des capacités :

- De trituration de 42.000 quintaux par jour de blé (30.700 Qx/jour de blé dur et 11.300 Qx/jour de blé tendre)
- De production de 680 quintaux par jour de pâtes alimentaires
- De production de 120 quintaux par jour de couscous

Cette activité est soutenue par une flotte transport représentée par 418 unités roulantes de 4.640 tonnes de charge utile, destinées aux transports de céréales et produits finis.

Par ailleurs, ERIAS-Sétif développe une activité de mise en valeur et d'exploitation des terres au Sud à partir d'une concession d'un périmètre de 150 ha extensible à 1.000 ha, pour la céréaliculture, les cultures maraîchères, la phoéniciiculture et l'élevage. Depuis octobre 1997, le patrimoine et les activités de l'Entreprise sont gérés et exploités par dix (10) Filiales, sociétés par actions dont le capital social est de 2.525.000.000 DA au 31.12.1997.

Grâce à la maîtrise de l'outil de production, réparti sur 12 sites industriels implantés à travers six wilaya (Sétif, Béjaïa, M'Sila, Biskra, Ouargla, B.B.Arreridj), au label, à la compétence et le savoir faire du person-

nel, le chiffre d'affaire de ERIAS-Sétif a enregistré une croissance de 51,68% dans les trois dernières années pour passer de 13.866.198.000 DA en 1995 à 21.032.231.000 DA en 1997 (consolidé groupe).

Il y a lieu de souligner que, depuis notamment sa transformation en Société par actions en 1990, ERIAS-Sétif a réalisé des bénéfices appréciables qui ont permis de servir des dividendes.

En l'espace des trois derniers exercices, son résultat bénéficiaire net a évolué de +259,80% pour atteindre 1.038.509.000 DA en 1997 (consolidé groupe) contre 288.630.000 DA en 1995.

Le capital social de ERIAS-Sétif/Spa, qui était de 100.000.000 DA en 1990 a été porté à 4.000.000.000 DA à fin 1997, représenté par 4.000.000 d'actions de 1.000 DA chacune.

Cette augmentation de capital de ERIAS-Sétif a été réalisé en 1993 et 1997 par émission d'actions en numéraires et par incorporation de réserves.

L'estimation de la valeur de l'action de ERIAS-Sétif a été effectuée par le groupement des cabinets d'expertise et de commissariat aux comptes ZADI Mohand-Chérif - El-Mouradia (Alger) et BENMIMOUN Bachir - Kouba (Alger), sur la base d'une évaluation ayant pris en considération deux approches :

- Une approche fondée sur le patrimoine de la Société,
- Une approche fondée sur la capitalisation des résultats de la Société.

Tenant compte de la qualité du patrimoine et du management de la Société, du label de ses produits et de sa notoriété sur le marché, le prix d'émission des 1.000.000 d'actions nouvelles prévues pour être mises dans le public, dans le cadre de l'augmentation du capital, est fixé à 2.300 DA/action.

Les souscriptions seront ouvertes sans frais supplémentaires, du 2 novembre 1998 au 15 décembre 1998 inclus, auprès des guichets de banques.

## INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

### 1.1. ÉMISSION D' ACTIONS

#### 1.1.1. DÉCISIONS QUI SONT À L'ORIGINE DE L'OPÉRATION

En sa séance du 5 février 1998, le Conseil national des participations de l'État (CNPE) a décidé d'introduire à la Bourse des valeurs d'Alger, par augmentation de son capital social, l'Entreprise publique économique dénommée ERIAD-Sétif.

Il s'en est suivi, le 29 avril 1998, la délibération de l'Assemblée générale extraordinaire de ERIAD-Sétif, qui a fixé le cadre général de l'augmentation du capital par appel public à l'épargne, et l'admission des actions à la cotation.

#### 1.1.2. MONTANT DE L'ÉMISSION

Le capital social de ERIAD-Sétif, actuellement composé de 4.000.000 d'actions de nominal 1.000 DA, sera porté à 5.000.000 d'actions de nominal 1.000 DA, à l'issue de la réalisation de l'appel public à l'épargne objet de la présente émission.

Les titres à émettre dans le public, soit 1.000.000 d'actions de nominal 1.000 DA, représentent 20% du capital social après augmentation. Pour l'admission à la côte, ces titres doivent être souscrits par au moins 300 actionnaires.

Les actions objet de l'émission sont nominatives, ordinaires, entièrement libérées à la souscription et librement cessibles. Elles confèrent à leur détenteur un droit de vote aux Assemblées générales, un droit aux dividendes, ainsi qu'un droit au boni en cas de liquidation.

Les quotes-part d'actifs nets comptables par action avant et après émission (titres participatifs non compris), sont déterminées sur la base du bilan consolidé (société mère et filiales) au 31.12.1997.

	Avant émission	Après émission
Actif net	7.786.604.570,71	10.086.604.570,70
Nombre d'actions	4.000.000	5.000.000
Actif net/Action	1.946,65	2.017,32

Unité : DA.

#### 1.1.3. PRIX D'ÉMISSION

Le prix d'émission par action est fixé à 2.300 DA, tous frais, commission et taxes compris.

L'estimation de cette valeur est basée sur les résultats des travaux d'évaluation économique de ERIAD-Sétif, entrepris par les cabinet d'expertise ZADI Mohand Cherif, et BENMIMOUN Bachir, experts comptables et commissaires aux comptes agréés.

Les méthodes d'évaluation de l'action en titre de ERIAD-Sétif ont conduit à la détermination de 3 valeurs :

##### 1. Valeur basée sur le patrimoine au 31.12.1997

La valeur mathématique de l'action en titre de ERIAD-Sétif en deçà de laquelle la cession n'est pas autorisée, au sens du Code de commerce, est arrêtée à l'issue des travaux d'évaluation à 2.071,00 DA/Action.

Cette valeur déterminée avant clôture définitive des comptes de ERIAD-Sétif, est obtenue du rapport actif net/nombre total d'action, soit :

$$\frac{8.286.000.000}{4.000.000} = 2.071 \text{ DA (arrondi)}$$

Le résultat obtenu a fait l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

Dans le cadre de cette approche, la part du bénéfice net (extrapolé) non distribuée, et donc affectée en réserves, est de 827.000.000 DA.

##### 2. Valeur basée sur la capitalisation du résultat net de 1997

Le résultat net de 1997, extrapolé et capitalisé au taux d'escompte de huit pour cent (8%) a permis de dégager une valeur économique de l'action de 2.580,00 DA.

Résultat (non distribué) exercice 1997 extrapolé/T. D'escompte/Nombre d'action :

$$\frac{827 \text{ millions de DA}}{0,08 \times 4 \text{ millions actions}} = 2.580,00 \text{ DA (arrondi)}$$

### 3. Valeur basée sur les résultats futurs

L'extrapolation à horizon 2000 par ajustement linéaire, des résultats nets de ERIAD-Sétif depuis 1992 a donné lieu à une valeur de 3.430 DA par action sur la base de la capitalisation au taux de 8% du résultat moyen prévisionnel pour les exercices 1998, 1999 et 2000.

Les résultats nets découlant de cette extrapolation sont estimés à :

- 1998 : 953 Millions de dinars
- 1999 : 1.098 Millions de dinars
- 2000 : 1.243 Millions de dinars,

soit une moyenne arithmétique de 1.098 millions de dinars.

Capitalisée au taux de 8% la valeur de l'action de ERIAD-Sétif est de 3.430 DA.

Résultat Moyen Prévisionnel/T. D'escompte/Nbré d'actions :

$$\frac{1.098 \text{ millions de DA}}{0,08 \times 4 \text{ millions actions}} = 3.430,00 \text{ DA (arrondi)}$$

Le prix d'émission retenu par les experts évaluateurs, soit 2.350 par action, est le résultat de la pondération suivante, des valeurs obtenues.

- Valeur mathématique ..... Coefficient 6
- Valeur économique basé sur le résultat 1997 ..... Coefficient 3
- Valeur basée sur les résultats futurs ..... Coefficient 1

Le Conseil d'administration de ERIAD-Sétif, en sa séance du 23 mai 1998, a retenu la proposition d'un prix d'émission par action de 2.300 DA.

Rapporté à l'actif net par action avant l'opération appel public à l'épargne, le prix d'émission retenu dégage un ratio de 1,18.

### 1.1.4. PRODUIT BRUT ET ESTIMATION DU PRODUIT NET

Le produit brut de cette émission s'élève à 2.300.000.000 DA.

Le produit net de cette émission est estimé à environ 2.151.915.000 DA.

### 1.1.5. CHARGES RELATIVES À L'OPÉRATION

Ces charges s'élèvent à 148.085.000 DA (estimation) et se rapportent à :

1. Frais de visa de la notice d'information (COSOB)  
 $2.300.000.000 \times 0,075 = 1.725.000 \text{ DA}$

2. Rémunération des intermédiaires financiers

- Honoraires de conseil et d'accompagnement :  
 $6.000 \text{ DA} \times 60 \text{ vacations} = 360.000 \text{ DA}$  en hors taxes
- Commission de placement :  
 $2.300.000.000 \times 1\% = 23.000.000 \text{ DA}$

3. Frais légaux et administratifs

- Modification des statuts, enregistrement et publicité légale : 1.000.000 DA
- Autres frais : 500.000 DA

4. Frais d'impression des titres

soit une impression de 400.000 certificats d'actions à 15 DA l'unité :  
 $400.000 \times 15 = 6.000.000 \text{ DA}$

5. Frais de Communication et de Marketing

$$2.300.000.000 \times 5\% = 115.000.000 \text{ DA}$$

6. Autres frais

Frais de Conseil Juridique: 500.000 DA

### 1.1.6. JOUISSANCE DES TITRES NOUVEAUX

Les actions objet de la présente émission portent jouissance à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1998.

### 1.1.7. CONDITION D'EXERCICE DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Dans le but d'encourager l'actionnariat privé, l'actionnaire unique de ERIAD-Sétif, le Holding Agro-Alimentaire de Base, a expressément renoncé pour cette opération, à ses droits préférentiels de souscription, qui lui sont conférés par la loi.

### 1.1.8. PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

La totalité des actions, ouvertes à toute personne physique ou morale, seront souscrites du 2 novembre 1998 au 15 décembre 1998 inclus, la clôture pouvant intervenir avant cette date en cas de réalisation intégrale du placement.

### 1.1.9. ÉTABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués sans frais auprès des guichets des banques et établissements désignés ci-après :

#### **Banques et établissements agréées**

- La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)
- La Banque Extérieure d'Algérie (BEA)
- La Banque de Développement Local (BDL)
- La Banque Nationale d'Algérie (BNA)
- Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA).
- La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA).

Des bulletins de souscription seront disponibles auprès des guichets retenus en fonction des lots d'actions affectés.

Ces bulletins doivent, à la souscription, préciser :

1. La dénomination sociale de la société, suivie, le cas échéant, de son sigle;
2. La forme de la société;
3. Le montant du capital social à souscrire;
4. L'adresse du siège social;
5. L'objet social, indiqué sommairement;
6. La date et le lieu du dépôt du projet de statut;
7. La portion du capital à souscrire en numéraire;
8. Les modalités d'émission des actions souscrites en numéraire;
9. Le nom ou la dénomination sociale et l'adresse de la personne qui reçoit les fonds;
10. Les noms, prénoms usuels et domicile du souscripteur, et le nombre des titres souscrits par lui;
11. La mention de la remise au souscripteur d'une copie du bulletin de souscription.

Le bulletin de souscription est daté et signé par le souscripteur ou son mandataire qui écrit en toutes lettres le nombre de titres souscrits.

A chaque souscripteur est délivré par le guichet, en contrepartie de la couverture financière de la souscription, un reçu de versement précisant :

- les noms et prénoms du souscripteur;
- le montant de la souscription en lettres et en chiffres;
- la date de souscription,

outre une copie du bulletin de souscription.

Le bulletin de souscription signé par le souscripteur doit comporter le cachet humide et la signature du préposé au guichet de la banque.

Les souscriptions sont faites à l'ordre de ERIAD-Sétif,

Compte indisponible ouvert auprès de BADR Sétif sous le n°697.300.206.90.300

### 1.1.10. CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES ACTIONS

Les certificats d'actions nominatifs seront remis aux souscripteurs ou leurs mandataires contre présentation du bulletin de souscription au plus tard le 15 janvier 1999.

### 1.1.11. GARANTIE DE BONNE FIN

Pour la présente émission, il sera constitué par les banques commerciales nationales, un syndicat de placement. La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) agira en qualité de chef de file. La banque chef de file s'engage, le cas échéant, à acquérir pour son compte, ou pour le compte de tiers, personnes physiques ou morales, les actions non placées à l'issue de la période de souscription.

### 1.1.12. BUT DE L'ÉMISSION

Le produit net de l'émission servira principalement à financer la réalisation d'investissements d'extension et de modernisation des installations de production. Il s'agit dans ce cadre essentiellement :

- de l'augmentation et du développement des capacités de production ;
- de la mécanisation et l'automatisation du conditionnement et de l'expédition au niveau des moulins ;
- de l'automatisation de la production et de l'informatisation de la gestion des filiales.

Pour la réalisation de ce programme d'investissement, ERIAD-Sétif pourrait, au besoin, recourir à des financements externes complémentaires.

### 1.1.13. RÉGIME FISCAL APPLICABLE

Le régime fiscal applicable aux actions est celui fixé par la législation fiscale en vigueur.

## INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ERIAD-SÉTIF

### 2.1. RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

#### DÉNOMINATION

La société est dénommée Entreprise des industries alimentaires céréalières et dérivés de Sétif, par abréviation ERIAD-Sétif.

#### FORME JURIDIQUE

ERIAS-Sétif est une Société par actions au capital de 4.000.000.000 DA, constituée le 2 avril 1990 pour 99 ans et régie par le Code de commerce.

#### SIÈGE SOCIAL

Rue Bahri Khier, B.P. 471 - 19000 Sétif  
Téléphone : (05) 91.94.44 - 91.94.11/15  
Fax : (05) 85.69.61

EMAIL: eriadsetif2@elhidhab.cerist.dz

#### *Bureau de liaison et de représentation Alger :*

40, rue Ahmed Zabana,  
Angle 63 Bd Didouche Mourad 1<sup>er</sup> étage  
Téléphone : (02) 71.70.68

#### DATE ET LIEU DE DÉPÔT DU STATUT

Le Projet de statut a été établi le 2 avril 1990 par M<sup>e</sup> KHARCHI Mohamed Chérif, Notaire, Avenue Cheikh Laifa, Sétif.

#### OBJET SOCIAL

L'objet social de ERIAD-Sétif porte sur :

- La recherche et développement industriels, la production, la transformation, le conditionnement, la promotion, la commercialisation et la distribution à tous les stades et le stockage des produits des industries alimentaires.
- L'approvisionnement, la distribution à tous les stades et la maintenance de matériels et d'équipements des industries alimentaires.
- L'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de développement industriel, technologique, commercial et de valorisation des produits des industries alimentaires, y compris par la prise de participation dans d'autres sociétés et/ou la création de filiales.

- L'exercice d'une façon générale de toutes activités industrielles, commerciales et financières y compris les activités de commerce extérieur et d'acquisition, location, cessions de brevets, marques, licences et touchant directement ou indirectement le domaine des produits des industries alimentaires et susceptibles de faciliter la croissance et le développement optimal de l'entreprise.

#### REGISTRE ET NUMÉRO D'INSCRIPTION

La société est inscrite au Registre de Commerce (CNRC) Sétif sous le numéro 85B 021

#### LIEU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS DE LA SOCIÉTÉ

Les statuts, les procès-verbaux d'Assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents de la Société peuvent être consultés au Siège de l'Entreprise, sis Rue Bahri Khier Sétif, et au Bureau de Liaison à Alger, 40 Rue Ahmed Zabana, Angle 63 Bd Didouche Mourad, 1<sup>er</sup> étage.

#### RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

Conformément aux statuts de la Société, la répartition des bénéfices se fait comme suit :

- Prélèvement d'un vingtième (1/20) au moins affecté à la formation d'un fonds de réserve dit «Réserve légale». Celui-ci cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième (1/10) du capital social.
- Une part des bénéfices revenant aux travailleurs.
- Une part distribuée aux associés sous forme de dividendes.
- Tous prélèvements, décidés par l'Assemblée générale, à affecter à la formation d'un fonds de réserves dit «Réserves facultatives» ou en report à nouveau.

#### EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Assemblées générales de ERIAD-Sétif se tiennent sur convocation écrite du Conseil d'administration adressée par courrier à chaque actionnaire ou publiée par voie de presse conformément au Code de commerce et aux statuts de la société.

Les documents et les rapports nécessaires, pour permettre aux actionnaires de porter les jugements et se prononcer sur la gestion et la marche des affaires de la Société, leurs sont adressés ou mis à leur disposition au niveau du siège social à Sétif et au bureau de liaison à Alger.

## ÉTABLISSEMENT ASSURANT LE SERVICE FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ

Le service financier de la société est assuré par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) dont le siège social est sis au 1, rue Mustapha Bouhired, Alger.

## MODIFICATION DES ACTES CONSTITUTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis la constitution en SPA, le 2 avril 1990, six modifications des actes de ERIAD-Sétif sont intervenues :

- **8 janvier 1992.** Elargissement de l'objet social.
- **3 mars 1993.** Augmentation de capital social de 100.000.000 DA à 550.000.000 DA.
- **8 janvier 1994.** Augmentation de capital social de 550.000.000 DA à 850.000.000 DA.
- **4 mai 1994.** Transfert intégral de capital social au Fonds de participation des industries Agro-Alimentaires
- **2 mars 1996.** Modification de l'objet social
- **28 avril 1997.** Transfert de capital social du fonds de participation des industries Agro-Alimentaire au Holding Public Agro-Alimentaire de Base.
- **29 avril 1998.** Augmentation de capital de 850.000.000 à 4.000.000.000 DA.

## 2.2. CAPITAL

### 2.2.1. CAPITAL SOCIAL

Capital social : ..... 4.000.000.000 DA  
 Nombre d'actions : ..... 4.000.000 Actions  
 Valeur nominale : ..... 1.000 DA  
 Forme des actions : ..... nominative  
 Catégorie : ..... ordinaire

### 2.2.2. CONDITIONS STATUTAIRES DE MODIFICATION DU CAPITAL

#### *Augmentation du capital social*

Sur décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire le capital social est augmenté une ou plusieurs fois soit par émission d'actions nouvelles, soit par tous autres moyens, selon les modalités réglementaires. Dans le cas d'une augmentation de capital, les actionnaires agissent proportionnellement à la valeur des actions détenues, sauf en cas de renonciation expresse au droit préférentiel de souscription.

#### *Diminution du capital*

La réduction du capital est décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui peut déléguer au conseil d'administration tous pouvoirs pour la réaliser. En aucun cas, elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires et/ou être contraire aux dispositions réglementaires et légales.

### 2.2.3. EVOLUTION DU CAPITAL

	Montants des variations de capital					Montants successifs de capital	Nombre cumul d'actions de la société
	Emission d'actions de numéraire		Incorporation de réserves	Apports en nature			
	Nominal	Prime d'émission		Nominal	Prime d'émission		
1995	-	-	-	-	-	850 000 000	8 500
1996	-	-	-	-	-	850 000 000	8 500
1997	-	-	3 150 000 000	-	-	4 000 000 000	4 000 000

NB : l'augmentation de capital réalisée en 1997 correspond à l'émission de 3.150.000 actions gratuites d'un nominal de 1.000 DA.

## 2.3. REPARTITION DU CAPITAL

Le Holding Public Agro-Alimentaire de Base, détient 100% du Capital Social de ERIAD-Sétif. L'entreprise ERIAD-Sétif détient 100% du Capital social de chacune de ses filiales soit un montant cumulé de DA : 2.525.500.000, réparti comme suit :

A) Les Moulins des Bibans/Spa BBA	627.000.000 DA
B) Les Moulins de la Soummam/Spa Sidi-Aïch	528.000.000 DA
C) Les Moulins du Hodna/Spa M'Sila	479.000.000 DA
D) Les Moulins des Hauts Plateaux/Spa Sétif	265.000.000 DA
E) Les Moulins des Oasis/Spa Touggourt	261.000.000 DA
F) Les Moulins des Zibans/Spa El-Kantara	235.000.000 DA
G) Les Moulins de Sidi Aïssa	81.000.000 DA

H) Les Transports Fouara/Spa Sétif	42.000.000 DA
I) Agro-Sud/Spa Ouargla	4.000.000 DA
J) Sormi/Spa Sétif	3.500.000 DA

Elle détient par ailleurs 20% (12.600.000 DA) de la société d'Engineering et de Fabrication d'Equipements (AGE/SPA au capital Social de 63.000.000 DA) créée à parts égales par les ERIAD-Alger, Constantine, Sidi Bel Abbès, Tiaret et Sétif. Les informations concernant la répartition du capital sont recueillis à la date du 20 Juin 1998.

#### 3.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

##### 3.1.1. HISTORIQUE

Créée le 1<sup>er</sup> Janvier 1983, à la suite de la restructuration de la Société Nationale des Semouleries, Meuneries, Fabriques de Pâtes alimentaires et couscous (SN.SEMPAC) ERIAD-Sétif a été transformée en société par actions au capital social de 100.000.000 DA le 02 Avril 1990. Le portefeuille des 1.000 actions de nominal de 100.000 DA était détenu, à cette date, par le Fonds de Participation des Industries Agro-Alimentaires (350 actions), le Fonds de Participation «Industries Diverses» (250 actions), le Fonds de Participation «Mines Hydrocarbures, Hydrauliques» (200 actions), le Fonds de Participation «Services» (200 actions).

Le capital social de ERIAD-Sétif porté en 1993 à 850.000.000 DA divisé en 8.500 actions de nominal de 100.000 DA est transféré en Mai 1994 intégralement au profit du Fonds de Participation des Industries Agro-Alimentaires.

En vertu de l'ordonnance 95/25 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les actions de l'Entreprise ont été intégralement transférées le 18 janvier 1997 au profit du Holding Public Agro-Alimentaire de Base.

Depuis sa création, ERIAD-Sétif a joué un rôle important par la place et la position qu'elle occupe dans la filière céréales en Algérie en fournissant dans son domaine des services continus et de qualité aux consommateurs et ménages; et en favorisant et en développant des relations d'affaires et commerciales tant au niveau national qu'avec d'autres pays.

ERIAD-Sétif a dès lors lancé un important programme de développement et d'extension de ses capacités de production dont les premières mises en service sont entrées dès 1989/1990.

Grâce à ce programme, les capacités de production de ERIAD-Sétif de 19.500 quintaux par jour de blé dur et tendre et 530 quintaux par jour de pâtes alimentaires en 1983, ont été portées à 42.000 quintaux par jour de blé dur et tendre et 800 quintaux de pâtes alimentaires et couscous à fin 1997.

Par ailleurs après le départ des fournisseurs étrangers en 1992, ERIAD-Sétif s'est investie dans le montage des équipements de ses moulins et a pu dès 1995 inaugurer sa première mise en service de moulin entièrement monté et supervisé par son personnel.

Depuis cette date, une dizaine de projets d'extension et/ou de réhabilitation a été réalisée dans les mêmes conditions, développant et capitalisant une expérience nouvelle qui est à l'origine de la création de la filiale SORMI, Société de Réalisation et de Maintenance Industrielle, au capital de 3,5 millions de DA qui est venu consolider le savoir faire de la société.

ERIAD-Sétif, par branche d'activité, est constituée de :

- 07 Sociétés Filiales/Spa pour la trituration de céréales
- 01 Société Filiale/Spa pour le Transport des Marchandises
- 01 Société Filiale/Spa pour la Maintenance et la Réalisation Industrielle
- 01 Société Filiale/Spa pour l'Agriculture Saharienne.

Par ailleurs, en 1994, pour soutenir et encadrer ces activités, ERIAD-Sétif a agrandi sa flotte transport industriel destinée à l'approvisionnement en céréales des Moulins et du Marché en produits finis, de 178 véhicules de 1782 tonnes de charge utile, ce qui lui a valu d'accroître son autonomie en la matière..

Ces activités ont généré grâce au potentiel ci-dessous, des volumes d'affaires annuels avoisinant 21 milliards de DA pour les exercices 1996/1997 (consolidé-groupe).

### Activités de transformation des céréales

Désignation	Nombre	Capacité installée par 24 h <sup>(*)</sup>	
		Blé dur	Blé tendre
Semouleries/minoteries	6	9 000	9 000
Semouleries (1)	8	23 200	-
Minoteries (2)	2	-	2 800
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>32 200</b>	<b>11 800</b>

(1) Trituration de blé dur et production de semoule

(2) Trituration de blé tendre et production de farine

(\*) La capacité intègre deux projets de réhabilitation augmentation de capacité (semoulerie Lahmar Chérif Sétif+100 T/J blé dur semoulerie-minoterie M'Sila+ 100T/J blé dur/blé tendre).

### Activité de deuxième transformation

Désignation	Nombre de lignes	Capacités installées (Qx/h)
Pâtes alimentaires	4	680
Couscous	1	120
Projet Farine infantile	1	60

### Activité de transport

Désignation	Nombre d'unités roulantes	Charges utiles (Tonnes)
Unités de transport dont		
Céréales	87	1 324
Produits finis	331	3 317

### Silos stratégiques de stockage blés

Désignation	Localisation	Capacité installée (Qx)	
		Blé dur	Blé tendre
Silos stratégiques	Bordj-Bou Arréridj	500 000	500 000

### Silos d'exploitation blés

Localisation	Capacité installée (quintaux)	
Sidi Aïch - Kherrata	133 000	(BD-BT)*
Bordj Bou-Arréridj	250 000	(BD-BT)
M'sila	125 000	(BD-BT)
Sidi Aïssa	125 000	(BD-BT)
El Kantara	125 000	(BD-BT)
Touggourt	125 000	(BD-BT)
Sétif	60 800	(BD-BT)
<b>Total</b>	<b>943 800</b>	

\* Blé dur - Blé tendre

### Céréalicultures et activités agricoles Sud (Ouargla)

Supérficie/Nombre	
<b>Périmètre agricole</b>	<b>1 000 ha</b>
<b>Exploitation</b>	<b>150 ha</b>
Matériels	
- Pivots	11
- Serres	10
- Autres engins	Divers

Le programme de développement et la croissance de ERIAD-Sétif ont été rendus possibles grâce à la politique de rationalisation des ressources humaines qui a permis de ramener les effectifs de la société de 3921 agents en 1995 à 3159 agents à fin juin 1998 et grâce également aux synergies exploitées des restructurations organiques opérées depuis 1990.

La configuration de l'organisation de l'entreprise a connu de ce fait trois phases :

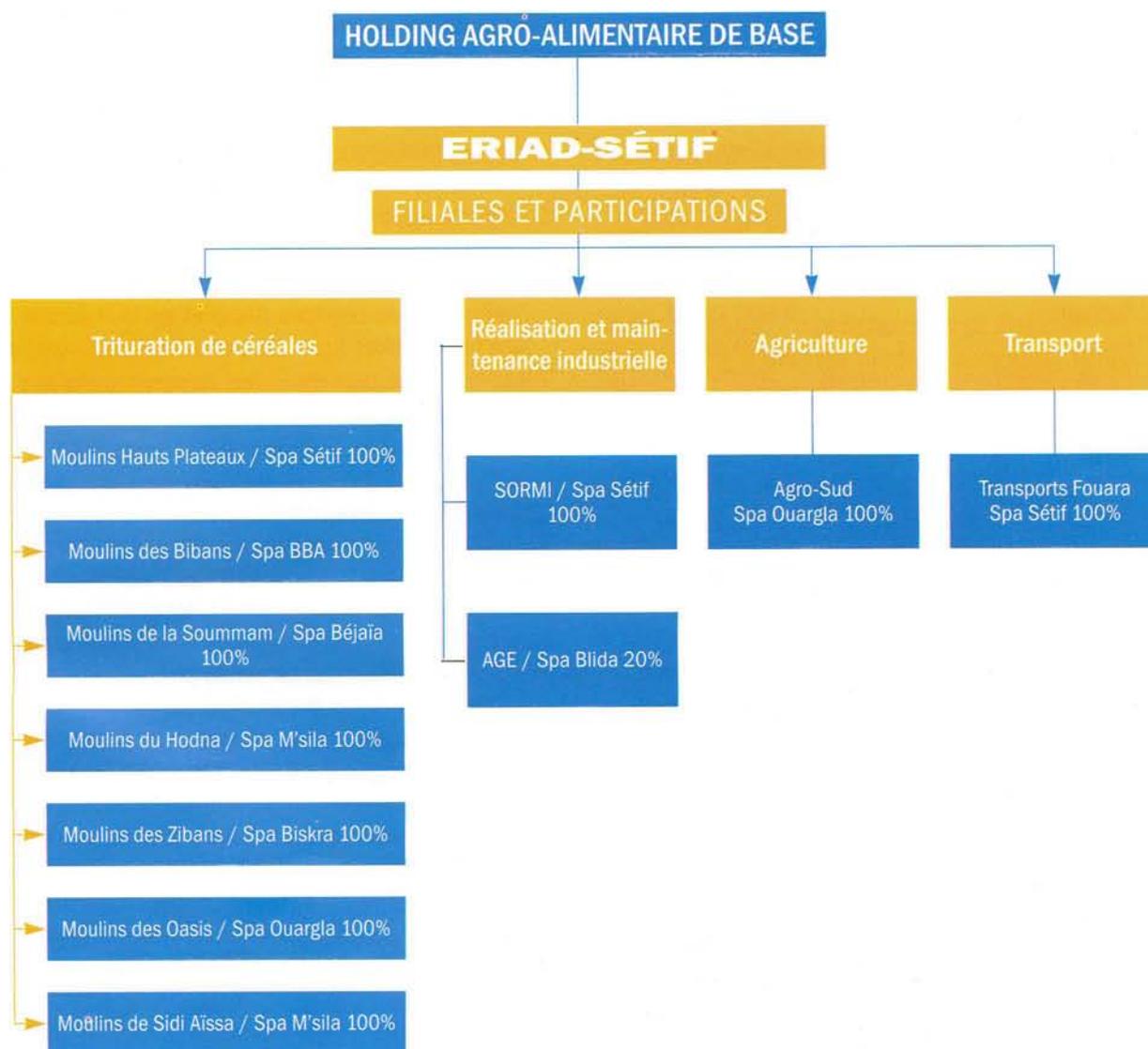
- 1983** ■ Organisation en Unités de production (UP) et Unités polyvalentes économiques de wilaya (UPEW unités commerciales)
- 1992** ■ Organisation en Unités et complexes de production et commercialisation (UPC et

CPC) par fusion des UP et UPEW.

- Création des Unités de soutien : Unité de Travaux et Maintenance, Unité de Transport, Unité Agricole intégrée.
- 1997** ■ Transformation des Unités et Complexes en Filiales, sociétés par actions
- Actions partielles de cession du réseau de distribution au profit des travailleurs de l'entreprise (locaux appartenant aux collectivités locales).

### 3.1.2. ORGANIGRAMME DE ERIAD-SÉTIF

La configuration de la société au 20 juin 1998 est la suivante :



### 3.1.3. RÉGLEMENTATION

En raison de la nature des produits qu'elle fabrique et commercialise (farine et semoule en particulier) et quoique régie par le code de commerce, la société voit son activité encadrée par une réglementation spécifique.

Les leviers mis en œuvre dans ce cadre concernent notamment la fiscalité des matières premières (blé dur, blé tendre), et des produits (semoule, farine et sous produits en l'état) qui sont exonérés de la TVA à l'achat et à la vente.

Ces exonérations ne sont pourtant pas toujours à l'avantage de l'Entreprise en raison de la TVA non déductible payée sur les investissements notamment, et donc considérée comme coût d'achat.

Mais il faut préciser que les taux des droits et taxes douaniers, à l'importation du produit fini, sont fixés à 47,40% :

- Pour la semoule depuis 1997.
- Pour la farine et les pâtes alimentaires et couscous depuis 1998.

Les assiettes de calcul des taxes en coût et fret, applicables à ces produits sont, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1997, arrêtées aux valeurs suivantes :

Semoule .....	2 600 DA/QI
Farine .....	2 800 DA/QI
Pâtes alimentaires et couscous .....	100 DA/Kg

Par ailleurs, un système de parafiscalité céréalière, est toujours en vigueur. Il a pour objet, en amont et en aval de l'activité de transformation des céréales, l'uniformisation sur l'ensemble du territoire national des prix du blé et des produits finis (semoule et farine).

Dans ce cadre le décret 85/65 du 23 Mars 1985 a scindé la filière céréales, en deux circuits, l'un industriel et l'autre agricole, affilié chacun à une caisse chargée de gérer les fonds de parafiscalité.

**Circuit agricole.** Caisse gérée par l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC).

**Circuit industriel.** Caisse gérée par l'Entreprise Nationale de Développement des Industries Alimentaires (ENIAL - Société en liquidation).

Le principe général de fonctionnement de ces caisses est de porter :

- En recettes les taxes, ainsi que les redevances

parafiscales et de péréquation de transport.

- En dépenses les indemnités parafiscales ainsi que le remboursement des frais de transport et frais accessoires.

#### Caisse de péréquation OAIC

Cette caisse est gérée par l'OAIC pour la phase agricole. Elle est alimentée, en ressources, par les taxes, redevances parafiscales et de péréquation des frais de transport. Ces taxes et redevances sont exigibles sur chaque quintal de blé (et autres céréales) vendu par les organismes stockeurs CCLS (Coopération de Céréales et Légumes Secs) et UCA (Union des Coopératives Agricoles portuaires) aux utilisateurs et consommateurs, dont les ERIAD.

Les ressources de cette caisse sont destinées à couvrir les indemnités parafiscales ainsi que le remboursement des frais de transport et frais accessoires engagés, suivant un barème défini lors des mouvements des céréales. Le circuit est organisé entre :

1. La ferme agricole ou les quais portuaires jusqu'aux magasins des organismes locaux stockeurs de l'OAIC que sont les CCLS (Coopératives de Céréales et de Légumes Secs) et les UCA (Union des Coopératives Agricoles portuaires).
2. Les magasins des organismes stockeurs jusqu'aux utilisateurs y compris les unités de production des ERIAD.

#### Caisse de péréquation ENIAL

De même que pour la gestion de la phase Agricole par l'OAIC, la caisse de péréquation des activités de la phase industrielle, confiée à ENIAL, est alimentée par les redevances de péréquation des frais de transport exigibles sur chaque quintal vendu de semoule, farine, pâtes alimentaires et couscous.

Ces ressources sont destinées à couvrir et rembourser, les frais de transport et les frais accessoires suivant un barème réglementaire, des semoules, farines pâtes alimentaires et couscous vendus par la société. Les décrets exécutifs n°94-95 du 23 avril 1994 et n°97/55 du 12 février 1997, ont limité l'application du système de parafiscalité céréalière au blé tendre et farines.

Ce système n'a en fait jamais connu de mise en œuvre effective en terme de flux de trésorerie. Seules des écritures comptables transcrites en dettes et créances sont enregistrées dans les livres.

### 3.1.4. CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ

#### 3.1.4.1. Principales branches d'activité

Les principales branches d'activité d'ERIAS-Sétif touchent à la mouture des blés et à la production et la commercialisation des semoules, farines, pâtes alimentaires et couscous, et sous produits de la meunerie.

D'autres activités non moins importantes sont en plein essor depuis la création en Octobre 1997 des filiales Transport Fouara (transport de marchandise), SORMI (maintenance), et AGRO-SUD (agriculture saharienne).

#### 3.1.4.2. Ségments d'activité générant des revenus pour la société

Depuis la création de la société en 1983, le système des prix de vente applicables aux produits et marchandises liés à son activité de production et de commercialisation, est caractérisé par quatre phases :

##### 1. 1983 - 1994.

– Système de prix réglementés (fixation des prix plafonds) pour l'ensemble des produits de l'entreprise.

##### 2. 1994 - 1996

– Système de prix à marges plafonnées en valeurs absolues pour les semoules et farines supérieures.

– Système de prix réglementés (fixation de prix plafonds) par arrêté pour les semoules et farines courantes, et prix libres pour les pâtes alimentaires et couscous.

##### 3. 1996 - 1997

– Système de prix à marges plafonnées en valeurs absolues pour les semoules courantes.

##### 4. Février 1997 à ce jour

– Système de prix réglementés (prix plafonds) pour les farines courantes, et prix libres pour les semoules courantes, semoules supérieures, sous-produits et issues de meunerie.

Parallèlement à ces évolutions, les prix de rétrocession des blés, constituant près de 85% du budget des charges et du prix de revient, ont connu des hausses successives et significatives durant cette période.

De 1991 à 1997 les prix de rétrocession des blés à l'ERIAS par l'OAIC ont évolué globalement de 1 à 15 en terme d'indices.

#### Prix de rétrocession des blés à l'ERIAS par l'OAIC

	Blé dur	Blé tendre
Avant 17.02.91	94,21	94,63
A.C 17.02.91	-	48,08
A.C 20.06.92	234,24	121,20
A.C 24.03.94	465,20	329,45
A.C 06.09.94	609,20	-
A.C 09.11.94	753,20	-
A.C 15.12.94	-	466,95
A.C 18.03.95	950,60	-
A.C 02.04.95	-	715,70
A.C 01.06.95	1 061,00	-
A.C 09.07.95	-	940,70
A.C 29.07.95	1493,00	-
A.C 03.01.96	-	1420,70

Unité : DA/QI

Compte tenu du système des prix applicable, l'entreprise axe toute sa stratégie sur les semoules supérieures, pâtes alimentaires et sous produits de la meunerie qui génèrent plus de revenus.

#### 3.1.6. DÉBOUCHÉS ET PLACE SUR LE MARCHÉ

De 1965 à 1996, les produits Semoules, Farine, Pâtes-Alimentaires et Couscous et autres sous-produits de la Meunerie se sont trouvés sous monopole de la SN.SEMPAC puis des ERIAS (Entreprise des Industries Alimentaires, Céréalières et Dérives).

Les appoints pour la satisfaction des besoins nationaux en Semoule et Farine étaient assurés à l'importation par l'Entreprise Nationale de Développement des Industries Alimentaires ENIAL (en liquidation en 1996).

Avec la levée relative du monopole, la concurrence inter-ERIAS, l'ouverture du marché aux importateurs et aux producteurs privés, ERIAS-Sétif s'est trouvée confronter à une nouvelle situation.

D'importants efforts de restructuration technique et commerciale, qui se poursuivent encore, ont été entrepris pour, à la fois :

- Prévenir et enrayer l'érosion de la part de marché de l'entreprise
- Améliorer en permanence le rapport qualité/prix et la compétitivité des produits.

Les actions engagées par l'entreprise dans ce cadre concernent :

- Le développement, moyennant d'importantes

économies d'échelle, des capacités de production installées, par voie d'extensions au niveau de Moulins déjà existants.

- La réhabilitation, avec extension des capacités, des vieux moulins, et l'investissement dans la recherche et le contrôle qualité, par l'acquisition d'équipements appropriés et le développement d'un Laboratoire Central.

Ces mesures conjuguées à une politique d'agressivité commerciale et au délestage progressif de l'activité distribution, ont permis de conforter la place acquise sur le marché national.

Depuis 1996, les parts de marché de l'Entreprise ont évolué comme suit :

Semoule		
	1996	1997
Vente des entreprises ERIAD	15 598	15 615
dont ERIAD-Sétif	5 128	5 467
Part relative	32,87	35,01
Farine		
Vente des entreprises ERIAD	17 089	11 515
dont ERIAD-Sétif	2 470	1 862
Part relative	14,45	16,17
Pâtes alimentaires		
Vente des entreprises ERIAD	628	560
dont ERIAD-Sétif	139	133
Part relative	22,13	23,75
Sous-produits de la meunerie		
Vente des entreprises ERIAD	10 800	10 201
dont ERIAD-Sétif	2 640	2 761
Part relative	24,44	27,06

Unités : millier de quintaux et %.  
Source : Rapport préliminaire Holding agro-alimentaire de base.

En terme de débouchés, le marché de l'ERIAD-Sétif, est lié au modèle de consommation des ménages, qui intègre en terme de Budget près de 20% de produits céréaliers.

Les ventes, exprimées en Kg/Blé/Habitant/An, très significatives en effet, malgré leur régression en 1997, conforte l'entreprise dans son créneau et dans la part du marché qu'elle occupe.

	1996	1997
Blé dur	79	77
Blé tendre	80	53
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>130</b>

Unité : kg.

L'avenir du marché des dérivés des céréales est ainsi garanti même si à long terme, il pourrait être partiellement affecté par une présence plus marquée de produits de substitution, et la concurrence d'importateurs et producteurs privés potentiels.

Il faut souligner, s'agissant de produits de substitution, que leurs effets ne pourront être que peu significatifs connaissant la proportion de la ration alimentaire de base des ménages.

En terme de production nationale privée, les prévisions de consommations en blés durs, blés tendres pour l'année 1998, renseignent sur l'importance relative des investisseurs privés, dont les capacités installées avoisinent 9% en blé dur et 18% en blé tendre de celles du total des 5 ERIAD.

	Capacités installées des 5 ERIAD	Capacités installées secteur privé
Blé dur	2 288	212
Blé tendre	1 143	206

Unité : tonne. Sources : Holding Agro-Alimentaire de base et ministère de l'Industrie et de la Restructuration.

Le portefeuille clientèle de l'ERIAD-Sétif, auparavant constitué surtout de revendeurs détaillants pour les produits Semoules, Pâtes-Alimentaires et Couscous, tend de plus en plus à privilégier les grossistes.

Il faut souligner que l'Entreprise intègre aussi dans ce portefeuille le client boulanger qui constitue le principal acheteur du produit farines.

### 3.1.7. PRINCIPALES INSTALLATIONS

Pour la réalisation de son objet social, ERIAD-Sétif exploite un important potentiel industriel immobilier et foncier constitué notamment :

- De 12 sites composés de 16 moulins, 4 lignes de pâtes alimentaires et une ligne de couscous, organisés autour de 7 filiales spécialisées dans la trituration de blés et la production de semoule, farine et pâtes alimentaires et couscous.
- De diverses structures de ventes, dont la quasi totalité en location simple.
- D'un terrain agricole dans le Sud (Ouargla) exploité en concession pour 150 hectares extensible à 1000 hectares.
- D'autres propriétés intégrant des terrains (limitrophes aux moulins ou pas) et des bâtiments administratifs et sociaux.

La répartition géographique, les surfaces et l'origine de la propriété de ce potentiel sont données ci-après :

### Moulins de l'ERAD-Sétif/Spa

Les Moulins sont situés dans la région Est, implantés de Nord en Sud.

Ils sont exploités en toute propriété, cinq (05) d'entre-eux (les anciens moulins) proviennent de la

nationalisation (1964) et ont été rénovés ces dernières années. Des procédures, toujours en cours, sont engagées auprès des services du cadastre, des conservations foncières et domaniaux pour la régularisation administrative de ce patrimoine.

Filiales	Moulins dépendants de la filiale	Localisation	Surface couverte m <sup>2</sup>	Situation de la propriété	
				Biens immeubles	Terrain
Les Moulins des Hauts Plateaux	Minoterie Abid Ali	Sétif	2 850	En cours de régularisation	En cours de régularisation
	Minoterie Zaïm Chérif	Sétif	600	En cours de régularisation	En cours de régularisation
	Semoulerie fabrique de pâtes et couscous Lahmar Chérif	Sétif	4 382	En toute propriété	En toute propriété
Les Moulins des Bibans (Bordj Bou-Arréridj)	Semoulerie Boukhari Amar	Bordj Bou-Arréridj	4 265	En cours de régularisation	En cours de régularisation
	Semoulerie Ourici Abdelkader	Bordj Bou-Arréridj	2 965	En cours de régularisation	En cours de régularisation
	Semoulerie minoterie + extension semoulerie	Bordj Bou-Arréridj	77 600	En toute propriété	En toute propriété
Les Moulins de la Soummam (Sidi Aïch)	Semoulerie minoterie + extension semoulerie	Sidi Aïch (Béjaïa)	12 179,75	En toute propriété	En toute propriété
	Semoulerie Bousekourène Layachi	Kherrata (Béjaïa)	1 411,74	En cours de régularisation	En cours de régularisation
Les Moulins des Zibans (Biskra)	Semoulerie minoterie + extension semoulerie	El Kantara (Biskra)	45 630	En toute propriété	En cours de régularisation
Les Moulins du Hodna (M'sila)	Semoulerie minoterie + extension semoulerie	M'sila	16 225	En toute propriété	En toute propriété
Les Moulins des Oasis (Touggourt)	Semoulerie minoterie	Touggourt (Ouargla)	9 992,15	En toute propriété	En cours de régularisation
Les Moulins de Sidi Aïssa	Semoulerie minoterie	Sidi Aïssa (M'sila)	12 775	En toute propriété	En cours de régularisation

*Semoulerie : production de semoule. Minoterie : production de farine.*

Il faut souligner que les assiettes de terrains des filiales intègrent également :

- Des parcelles de terrains nus
- Des infrastructures abritant les parcs autos relevant de la Filiale «les Transports Fouara/Spa» Siège Sétif.
- Des logements d'astreinte, occupés par le personnel des Filiales.

### Infrastructures de distribution

L'ERAD-Sétif exploite au 30.04.1998 dans le cadre de la fonction distribution qu'elle abandonne progressivement au profit d'un réseau grossiste, 59 infrastructures de ventes (centres de distribution à détaillants, dépôts de vente et points de vente à

consommateurs) dont elle détient la propriété des locaux pour trois (03) d'entre-elles :

Libellés	Localisation	Surface (m <sup>2</sup> )	Origine de la propriété
Centre de distribution pâtes	Sétif, rue Laidi Abderezak	420	Nationalisation
Point de vente	Sétif, rue Mansouri Khier	20	Nationalisation
Point de vente	Sétif, rue Aggoun Ahmed	100	Nationalisation

Les autres infrastructures de vente, exploitées en location simple, sont prévues pour être essaimées en faveur des travailleurs (rétrocession de baux de location). Elles concernent :

Centre de distribution ..... 35 infrastructures  
 Dépôts de vente ..... 4 infrastructures  
 Points de vente à consommateurs ..... 17 infrastructures

**Terrain Agricole**

L'entreprise exploite, à Ouargla à travers une de ses filiales AGROSUD, et en concession, un terrain Agricole de 150 Ha (céréaliculture sous pivot, cultures sous serres, palmeraie).

Considérant l'objectif de développement de l'Agriculture Saharienne, et au regard de l'importance de la production de céréales, la concession accordée est appelée à s'étendre sur 1000 Ha.

**Autres propriétés**

En plus du potentiel servant à la mise en oeuvre de ses activités, ERIAD-Sétif dispose d'un patrimoine diversifié constitué notamment :

- Du siège Social (Sétif)
- De terrains situés à Bou Saada (Wilaya de M'Sila), Sétif, Jijel et Biskra en plus de ceux limitrophes aux Moulins.
- D'infrastructures Sociales et socioprofessionnelles diverses, localisées tant au niveau de l'enceinte des Moulins qu'à l'extérieur.

**3.1.8. PERSONNEL**

**Evolution des effectifs**

Grâce à une politique de redimensionnement progressif des personnels, dont l'objectif est l'adaptation du niveau de l'emploi à celui de l'activité et dont la mise en oeuvre est suivie et soutenue, l'ERAD-Sétif a connu une baisse importante de ses effectifs (réduction de 720 agents durant la période allant du 31.12.1995 au 30.04.1998 soit -18,36%), avec

parallèlement, une augmentation substantielle des capacités de production.

A fin avril 1998, l'effectif total est de 3.201 agents dont 2.700 agents (84%) sont affectés au métier de base.

Les fonctions de management et de suivi de la gestion sont assurées par 91 cadres supérieurs et 235 cadres moyens, ayant accumulé un bon savoir faire au niveau de l'entreprise.

La Société réalise en permanence des actions de formation et de perfectionnement permettant une mise à jour des connaissances du personnel.

Elle contribue à l'amélioration du cadre de vie de son personnel, par le biais des œuvres sociales, dont la gestion est assurée par le Comité de Participation.

Sur le plan des relations humaines, outre le dialogue qui est privilégié dans les relations avec le partenaire social, la Convention Collective et le Règlement Intérieur mis en place, sont un moyen de préservation d'un climat social serein.

ERAD-Sétif tout en améliorant les conditions de travail, distribue régulièrement au personnel des parts de bénéfices.

Le tableau suivant reflète l'évolution des effectifs de la société :

	1995	1996	1997	1998 (30.04)	Taux d'évolution 98/95
	3 921	3 747	3 357	3 201	-18,36%

Unité : agent.

**3.1.9. INVESTISSEMENTS**

Les investissements réalisés, et mis en service au cours des trois derniers exercices concernent 5 unités de production :

Période de mise en service	Désignation de l'investissement	Capacités Qx/J		Localisation	Coût (millions DA) de l'investissement	
		Initiale	Additionnelle			
1995	Mai	Semoulerie		Sidi Aïch (Béjaïa)	737	
1996	Novembre	Ligne pâtes alimentaires		Sétif	95	
1997	Avril	Rénovation / extention capacités de production	2 000 BD, BT	1 000 BD, BT	Sidi Aïch (Béjaïa)	183
	Septembre	Rénovation / extention capacités de production	2 000 BD, BT	1 000 BD, BT	El Kantara (Biskra)	190
	Avril	Reconversion semoulerie en minoterie	600 BD	800 BT	Sétif	120
Coût total					1 325	

### 3.1.10. APPROVISIONNEMENTS

Les approvisionnements en matières premières (blés) proviennent de l'OAIC.

Les emballages et autres matières et fournitures consommables sont acquis auprès de tiers nationaux ou importés.

Il est privilégié la production nationale pour les intrants, lorsque ceux-ci sont disponibles en qualité et quantité sur le marché.

### 3.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'organisation en Filiales - Sociétés par actions, des Unités de l'ERAD-Sétif, est récente et n'est effective que depuis octobre 1997.

Les résultats financiers dégagés par ces Filiales pour les trois mois d'octobre à décembre 1997, se présentent de la manière suivante :

Filiales et participation								
Filiales	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Frais du personnel	Impôts et taxes	Frais financiers	Dotations aux amortissements	Excédent brut d'exploitation	Résultat brut de l'exercice
Hauts Plateaux	1 053 569 539,13	171 721 833,20	60 665 666,86	19 609 089,99	5 729 176,58	30 380 330,10	91 447 076,35	14 401 847,93
Bibans	864 576 923,82	171 578 713,87	42 253 112,55	16 838 099,92	1 288,20	42 958 513,32	112 487 501,40	29 377 393,64
Soummam	1 152 989 601,39	251 525 614,74	55 758 324,76	20 231 053,13	15 798 481,80	45 037 918,53	175 536 236,85	148 304 478,85
Zibans	959 768 167,52	226 633 980,20	31 516 982,62	17 850 930,64	15 711 553,19	28 509 756,67	177 266 066,94	111 053 497,00
Hodna	898 512 359,65	196 953 306,44	35 621 271,85	15 604 016,78	14 124 611,64	38 327 505,67	145 728 017,81	81 663 603,02
Sidi-Aïssa	278 969 677,45	47 027 340,65	11 860 132,33	4 356 658,50	138 113,17	9 504 417,52	30 810 549,82	21 713 583,74
Oasis	594 968 025,61	43 659 426,25	32 947 291,41	10 917 459,07	34 930,20	11 199 465,12	-205 324,23	-13 713 143,01
Agro-Sud	-	-2565266,86	1 623 970,73	77 517,06	980,40	1 326 754,88	-4 266 754,65	-5 596 801,23
Transport Fouara	45 825 980,49	10 580 056,23	38 888 650,72	3 002 701,93	22 287,00	32 134 740,54	-31 311 296,42	-49 670 258,21
Sormi	49 388 446,47	22 320 502,77	5 103 078,22	1 488 533,17	1 562,80	419 371,40	15 728 891,38	15 268 213,38
<b>Total</b>	<b>5 898 568 721,53</b>	<b>1 139 435 507,49</b>	<b>316 238 482,05</b>	<b>109 976 060,19</b>	<b>51 562 984,98</b>	<b>239 798 773,75</b>	<b>713 220 965,25</b>	<b>352 802 415,11</b>

Unité : dinar.

### 3.3. LITIGES

Les litiges encourus par ERIAD-Sétif sont à appréhender, compte tenu de l'importance de son potentiel, de la diversification de ses activités et relations, et du volume de ses transactions.

Les affaires litigieuses pendantes devant les juridictions au 30.04.1998 concernent :

- 7 affaires civiles
- 3 affaires sociales
- 1 affaire commerciale
- 222 affaires pénales.

A l'exception des affaires pénales dont l'incidence sur le patrimoine et les résultats a été relativement importante durant les exercices 1995 et suivants, les affaires civiles, sociales et commerciales n'ont, (eu égard à leur volume et à leur nature) que très peu influé sur la situation de l'entreprise. Elles ne risquent pas, par ailleurs, d'induire, à leur dénouement, des pertes significatives.

Les affaires pénales pendantes sont quasi exclusivement représentées par le «dossier chèques impayés» dont l'origine remonte au 2<sup>e</sup> semestre 1995. Cette période, caractérisée dans l'entreprise par une situation particulière de surstocks de produits, et dans

l'environnement, par l'émergence de clientèle grossiste, introduite pour la première fois, peu respectueuse des règles de commerce, a connu une surprenante recrudescence d'émissions de chèques sans provisions. Au 31.12.1995, la valeur des chèques impayés se situait à 435.963.682,89 DA.

A ce titre, 508 dépôts de plaintes ont été effectués dont, au 30.04.1998, un volume de 219 affaires demeure toujours en cours de traitement devant les juridictions compétentes.

Dès lors, et depuis 1995, des mesures sévères de contrôle de la clientèle et des conditions de règlement ont été introduites, pour enrayer le phénomène. Parallèlement, et par mesure de prudence, il a été régulièrement constitué des provisions pour ces risques, lesquels, rapportés aux volumes d'affaires réalisés, demeurent relativement peu significatifs, tel qu'il ressort ci-après :

	1995	1996	1997
Chiffre d'affaires	13 866 198	20 661 284	21 032 231
Solde compte chèques impayés	435 964	380 631	347 146
En %	3,14	1,84	1,65
Solde provisions chèques impayés	202 875	360 682	339 707

Unité : million de dinars.

Il faut souligner, en termes de recouvrements, que nonobstant les lenteurs qui caractérisent ces dossiers :

- De nombreuses affaires sont en cours d'exécution.
- Des encaissements effectifs continuent progressivement à être enregistrés.

### 3.4. CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Les contrats conclus et en cours d'exécution, ainsi que les engagements divers que prend l'Entreprise pour les besoins de son exploitation et de son développement, se résument comme suit :

#### 3.4.1. CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Ils sont représentés par les données suivantes :

##### 3.4.1.1. Equipements de production

Fourisseurs	Date de signature du contrat	Objet du contrat	Filiale concernée	Capacité additionnelle de trituration	Montant du contrat en devises	Observations
Société Buhler (Suisse) Fabricant d'équipements de meunerie	01.02.1994	- Fourniture des équipements et pièces de rechange nécessaires à la réhabilitation des équipements et à l'augmentation des capacités de trituration. - Supervision du montage et de la mise en service.	Les Moulins des Hauts Plateaux Semoulerie de Sétif 300 T/J BD	+ 100 T/J BD	5.934.213 CHF	En cours de réalisation (Arrêt de la production juillet 1998)
Société Buhler (Suisse)	01.02.1994	- Fourniture des équipements et pièces de rechange nécessaires à la réhabilitation des équipements et à l'augmentation des capacités de trituration. - Supervision du montage et de la mise en service.	Les Moulins du Hodna Semoulerie-minoterie de M'sila 2 x 100 T/J BD+BT	+ 100 T/J BD + BT	3.369.977 CHF	Equipements réceptionnés, en phase de montage
Société Buhler (Suisse)	24.01.1998	- Fourniture des équipements et pièces de rechange pour la réhabilitation de la section nettoyage	Les Moulins des Bibans Bordj Bou-Arréridj -SM 2 x 200 T/J BD+BT	-	913.883 CHF	Contrat en cours de réalisation Rénovation du matériel existant
Pavan Mapimpianti (Italie) Fabricant d'équipements de produits diététiques et de pâtes alimentaires	27.11.1994	- Fourniture d'équipements pour la fabrication de farine infantile (type Lablamine)	Les Moulins des Hauts Plateaux Sétif	250 KGS/H	1.325.990 \$US	En cours de réalisation

BD = blé dur. BT = blé tendre. S/M = semoulerie - minoterie. Semoulerie = production de semoule. Minoterie = production de farine.

##### 3.4.1.2. Matériels de transport

Fournisseur	Date de signature du contrat	Objet du contrat	Charge utile	Filiale concernée	Coût d'acquisition		Observations Date d'acquisition
					Dinars	Total (10 <sup>6</sup> )	
SNVI Alger	13.11.1993	Acquisition de véhicules de transport de marchandises	178 unités roulantes 1.782 tonnes	Transports Fouara SPA Sétif	-	377,0	Acquis en 1994-1995
SNVI Alger	01.03.1995	Acquisition de véhicules de transport de personnel	3 autobus 10 minicars	Toutes filiales	-	50,8	Acquis 1995

Unité : million de dinars.

### 3.4.1.3. Matériels de laboratoire de contrôle de qualité

Fournisseur	Date de signature du contrat	Objet du contrat	Filiale concernée	Coût d'acquisition	Observations Date d'acquisition
				Devises	
Tripette et Renaud (France)	28.09.1993	Acquisition de matériel de laboratoires	Toutes filiales	17,428 millions DA 2,36 millions FF	Acquis en 1994

### 3.4.2. CONTRATS ET/OU ENGAGEMENTS COURANTS

Les contrats et engagements courants liés à l'exploitation et au fonctionnement de la société concernent surtout :

- Les achats d'emballages que réalisent les filiales depuis octobre 1997.
- Les achats liés aux approvisionnements directs en blés des Moulins des filiales.

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 1998 des accords sont passés avec des Entreprises du Portefeuille du Holding Agro-Alimentaire de Base, (l'ENCG et l'ENASUCRE), pour la commercialisation de leurs produits.

### 3.5. FACTEURS DE RISQUES

Les risques inhérents au métier de base de l'ERAD-Sétif, sont surtout à appréhender aux plans, international du fait de la globalisation de l'économie mondiale, et son corollaire, l'ouverture du marché, et interne en raison des spécificités de la Filière Céréales.

#### Facteurs de risques exogènes

Il faut les entrevoir à travers les fluctuations des récoltes mondiales de blés, dont dépendent en partie les prix de vente de l'offre. (La quasi-totalité des besoins en blés de l'ERAD-Sétif sont en effet importés).

Ce risque est d'autant plus probable que les prix de rétrocession à l'Entreprise de blés par l'OAIC, qui en détient le monopole, tendent à la libéralisation.

Les fluctuations monétaires (du dollar en particulier), sont, en outre, susceptibles d'exposer la société aux risques éventuels de change, que pourrait induire une conjoncture mondiale donnée.

Par ailleurs, au plan national, l'ouverture du marché à la concurrence de producteurs et d'importateurs privés, est susceptible de constituer un risque sur les

parts de marché de la société connaissant :

- Les avantages et facilités, en particuliers fiscaux, accordés aux investisseurs producteurs en général, et leurs effets sur les prix de revient de leur production.
- L'uniformisation des tarifs douaniers à l'importation, et la mise en œuvre à terme des accords de l'OMC, conjuguée aux politiques de dumping pratiquées par certains exportateurs.
- Il faut cependant souligner que les politiques de restructuration et de spécialisation mises en œuvre dans l'entreprise, s'inscrivent dans l'objectif d'une plus grande compétitivité des produits, pour en effet juguler et contrecarrer cette concurrence.

D'autres facteurs de risques sont à considérer tels que la conjoncture nationale et ses implications sur le pouvoir d'achat des ménages, les conditions climatiques et leurs effets sur l'écoulement des sous-produits de la meunerie, même si le modèle de consommation algérien, basé essentiellement sur les produits dérivés des céréales, est là pour longtemps.

#### Facteurs de risques internes

Les risques internes à l'Entreprise, sont à apprécier à travers le cas particulier de la Semoulerie/Minoterie de Sidi Aïssa.

Ce moulin de capacité de trituration de 2000 Qx/jour en blé dur/blé tendre et mis en exploitation en 1980, a connu depuis quelques années des écartements au niveau du bâtiment de production.

Les mouvements des sols, que les expertises et études menées ont confirmés, seraient à l'origine de ces désordres.

Le problème est pris en charge et des provisions pour ce faire sont déjà constituées par l'entreprise pour un montant de 25.027.334 DA.

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

### 4.0. PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers pour les exercices 1995, 1996 et 1997 de la Société-mère et ses filiales ont été certifiés par les Commissaires aux comptes.

La création depuis octobre 1997 des dix (10) filiales Eriad-Sétif, nécessite pour l'exercice 1997, la consolidation des états financiers du groupe.

Pour cela, les renseignements financiers sont présentés comme suit :

- Pour les exercices 1995 et 1996, l'information concerne l'E.P.E. «ERIAS-Sétif».
- Pour l'exercice 1997, l'information financière est traduite à partir des comptes de l'Entreprise-mère (12 mois d'activité), des filiales (3 mois d'activité) et d'une situation consolidée du groupe.

Les données comptables et financières de la Société et du Groupe «ERIAS-Sétif», sont exprimées dans le respect des postulats de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices.

### 4.1. COMPTES CONSOLIDÉS ET COMPTES DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE

#### Procédure de consolidation

En l'absence d'un cadre comptable précis régissant l'aspect consolidation des comptes et du fait de la date rapprochée de filialisation des Unités de l'entreprise, il a été arrêté à titre provisoire, la procédure suivante :

- Fusion de l'ensemble des comptes de la Société - Mère et ses filiales.
- Reclassement de certains comptes de manière à les regrouper en comptes créances/Dettes intra-groupe, charge produit intra-groupe, facilitant ainsi leur neutralisation.
- Retraitement de certaines opérations générant des profits ou pertes entre les sociétés du groupe.

#### Périmètre et méthodes de consolidation

Au niveau de l'ERIAS de Sétif, il y a lieu de relever deux types de contrôle :

- Société sous contrôle exclusif 100% du capital.

- Société sous contrôle partagé 20% (même taux de participation pour les 5 ERIAS actionnaires).

Pour les sociétés sous contrôle exclusif, elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour l'AGE/Spa, société sous contrôle conjoint, la méthode préconisée est l'intégration proportionnelle, mais pour cet exercice et compte tenu de l'incidence très faible et de l'absence d'activité de cette dernière, ses données ne sont pas intégrées au périmètre de consolidation.

Les sociétés consolidables sont constituées des dix filiales ERIAS-Sétif détenues à 100%.

#### ● *Ajustements et retraitements*

Les ajustements et retraitements ayant un impact sur les charges et produits de l'exercice, viendront majorer ou minorer le résultat de l'exercice. Concernant les exercices antérieurs, ils viendront corriger le poste «Réserves».

#### ● *Homogénéisation des comptes*

Considérant que l'ensemble des filiales rattachées à l'entreprise tiennent leur comptabilité sur la base du même plan comptable, les reclassements pouvant découler d'un défaut d'homogénéisation, ne peuvent être que très minimes.

#### ● *Opérations réciproques et non réciproques*

Dans le cas de l'ERIAS-Sétif, les opérations réciproques sont les comptes de dettes et créances entre les sociétés apparentées, ainsi que les comptes de chiffres d'affaires, achats, prestations et services. Les comptes non réciproques, qui concernent généralement les provisions, n'ont pas fait l'objet de mouvement au niveau du groupe. Cependant certaines opérations non conciliées au niveau des filiales (paiement différé de créances et dettes), sont à éliminer dans le cadre de la consolidation.

#### ● *Elimination des profits et pertes intra-groupe*

Les profits et pertes intra-groupe peuvent être cernés au niveau de deux postes comptables :

- les stocks,
- et les investissements.

Les stocks détenus au niveau des filiales cessionnaires sont enregistrés au prix de vente des filiales cédantes qui inclue une marge, à exclure du champ de consolidation.

Cependant, la méthode utilisée par l'entreprise à savoir le coût moyen pondéré ne permet pas un traitement aisé de ces profits.

Afin de donner aux comptes la sincérité voulue, il est préconisé de valoriser l'ensemble des stocks nés d'opérations réciproques au coût de production et d'évaluer l'impact sur le résultat selon l'équation (stock au prix d'achat - stock au coût de production). Cette opération suppose au préalable l'identification des consommations de marchandises découlant d'une transaction interne au groupe.

Les investissements, quant à eux, sont à examiner selon deux cas de figure.

- Les investissements ayant fait l'objet de cession entraînant une plus value, là il y a lieu de neutraliser la plus value et de corriger les dotations aux amortissements y afférentes.

- Les investissements fabriqués par une filiale et cédés à une autre société du groupe, dans ce cas il y a lieu de réduire l'investissement proportionnellement à la marge de fabrication et corriger les amortissements en conséquence.

#### ● Les journaux de consolidation

Sachant les contraintes citées précédemment, aucun journal de consolidation ne sera tenu par l'entreprise durant l'exercice 1997.

Les différents retraitements seront, cependant, mentionnés sur des tableaux annexes de manière à faire apparaître les différents mouvements effectués.

### 4.1.1. COMPTES DE BILANS ET DE RÉSULTATS

#### 4.1.1.1. Les comptes de bilans

Le bilan consolidé de l'exercice 1997 a été arrêté selon la méthode de l'intégration globale. Aucun intérêt minoritaire n'a été dégagé dans la mesure où la participation au capital est de 100%.

N° Désignation des comptes	1995	1996	1997	
			Société-mère	Consolidés
2 Investissements	-	-	-	-
20 Frais préliminaires	132 333	101 628	120 559	161 850
21 Valeurs incorporelles	1 390	1 567	-	193 000
22 Terrains	19 537	30 669	6 143	435 278
24 Equipements de production	4 609 854	6 673 591	47 086	6 706 266
25 Equipements sociaux	83 760	82 194	77	159 122
26 Animaux de reproduction	34	34	-	34
27 Investissements en cours non planifiés	27 320	6 839	3 774	13 343
28 Investissements en cours planifiés	454 960	1 138 130	991 699	1 009 374
Total (2)	5 329 189	8 034 652	1 169 338	8 678 267
3 Stocks	-	-	-	-
30 Marchandises	37 141	71 591	-	46 129
31 Matières et fournitures	945 070	1 476 658	4 816	1 458 976
32 Animaux	5 955	5 486	-	-
33 Produits semi-ouvrés	4 260	5 884	-	3 068
35 Produits finis	478 068	347 890	-	151 743
36 Déchets et rebuts	184	73	-	154
37 Stocks à l'extérieur	47 138	119 862	-	225
Total (3)	1 517 816	2 027 444	4 816	1 660 295
4 Créances	-	-	-	-
41 Péréquation de transport OAIC et ENIAL	2 168 705	2 486 468	-	2 638 882
42 Créances d'investissement	1 037 671	638 869	1 496 793	1 437 521
43 Créances de stocks	543 859	611 233	5	169 423
44 Créances sur associés et sociétés apparentées	-	-	6 374 007	450
45 Avances pour compte	38 047	143 093	3 564	33 301
46 Avances d'exploitation	203 230	252 751	446 495	457 723
47 Créances sur clients	608 443	306 838	1 184	372 210
48 Disponibilités	1 467 756	1 720 116	1 058 741	2 818 363
40 Comptes débiteurs du passif	1 878	21	4	315
Total (4)	6 069 589	6 159 389	9 380 793	7 928 188
<b>Total Général</b>	<b>12 916 594</b>	<b>16 221 485</b>	<b>10 554 947</b>	<b>18 266 750</b>

Unité : millier de dinars.

## Bilan (passif) des exercices 1995 à 1997

N° Désignation des comptes	1995	1996	1997	
			Société-mère	Consolidés
1 Fonds propres	-	-	-	-
10 Fonds social	850 000	850 000	4 000 000	4 000 000
12 Primes d'apports	-	-	-	-
13 Réserves	430 897	546 446	1 372 581	1 372 581
14 Subventions d'investissements	14 394	13 796	-	11 697
15 Ecart de réévaluation d'investissements	1 942 644	4 178 770	107 238	107 238
16 Autres fonds propres	600 000	600 000	600 000	600 000
17 Liaison inter-unités	-	-	-	-
18 Résultat en instance d'affectation	-	173 082	-	-
Différence de première consolidation	-	-	-	2 148 622
19 Provisions pour pertes et charges	501 956	462 639	10 786	170 610
Total (1)	4 339 891	6 824 733	6 090 605	8 410 748
5 Dettes	-	-	-	-
51 Taxes et Redevances OAIC et ENIAL	2 916 679	3 359 946	-	3 324 374
520 Emprunts obligataires	521 538	1 296 337	1 296 337	1 296 337
52 Dettes d'investissements	1 896 557	881 504	564 433	588 574
53 Dettes de stocks	1 522 013	1 554 780	470	1 802 119
54 Détentions pour compte	33 281	34 647	169 218	211 851
55 Dettes envers les associés et sociétés apparentées	5 000	-	497 660	150 000
56 Dettes d'exploitation	442 816	888 768	930 529	1 243 744
57 Avances commerciales	9 342	6 214	-	22 318
58 Dettes financières	936 078	302 997	137 126	177 431
50 Comptes créditeurs de l'actif	4 769	139	648	745
Total (5)	8 288 073	8 325 332	3 596 421	8 817 493
88 Résultat de l'exercice	288 630	1 071 420	867 921	1 038 509
Total général	12 916 594	16 221 485	10 554 947	18 266 750

Unité : millier de dinars.

L'écart entre la situation nette des filiales consolidées et la valeur comptable des titres de participation détenus sur celles-ci a été porté au poste «différence

de consolidation». Cette différence est calculée avant répartition du résultat de l'exercice 1997.

### 4.1.1.2. Tableaux des comptes de résultats exercices 1995 à 1997

N° Désignation des comptes	1995	1996	1997	
			Société-mère	Consolidés
70 Ventes de marchandises	1 447 719	3 067 335	1 780 892	2 418 907
60 Marchandises consommées	1 287 974	2 901 950	1 716 806	1 720 356
80 Marge brute	159 745	165 385	64 086	698 551
80 Marge brute	159 745	165 385	64 086	698 551
71 Production vendue	12 418 480	17 593 949	14 088 668	13 613 326
72 Production stockée	334 513	-123 474	208 003	-158 620
73 Production de l'entreprise pour elle-même	32 670	67 063	90 367	124 442
74 Prestations fournies	20 774	13 474	19 477	26 838
75 Transfert de charge de production	11 926	20 966	23 392	29 244
61 Matières et fournitures consommées	9 347 542	13 690 170	11 201 745	14 863 083
62 Services	163 410	209 916	178 377	235 517
89 Cessions inter-unités	-	-	-	-
81 Valeur ajoutée	3 467 156	3 837 277	3 113 871	4 235 181
81 Valeur ajoutée	3 467 156	3 837 277	3 113 871	4 235 181
76 Primes et indemnités OAIC et ENIAL	340 142	317 763	126 163	151 146
77 Produits divers	196 911	276 581	121 664	142 125
78 Transfert de charges d'exploitation	62 943	242 325	363 273	363 326
63 Frais de personnel	848 727	1 067 866	794 669	1 110 908
64 Impôts et taxes	207 780	291 608	290 568	400 544
65 Frais financiers	198 466	355 936	422 289	473 852
66 Frais divers	41 332	33 720	37 740	45 215
67 Taxes et redevances OAIC et ENIAL	1 092 354	556 422	132 032	150 624
68 Dotations amortissements et provisions	566 965	494 694	651 998	897 887
83 Résultat d'exploitation	1 111 528	1 873 700	1 395 675	1 812 748
79 Produits hors exploitation	214 149	1 180 605	1 287 320	1 522 222
69 Charges hors exploitation	761 489	1 441 257	1 282 536	1 606 213
84 Résultat hors exploitation	-547 340	-260 652	4 784	-83 991
83 Résultat d'exploitation	1 111 528	1 873 700	1 395 675	1 812 748
84 Résultat hors exploitation	-547 340	-260 652	4 784	-83 991
880 Résultat brut de l'exercice	564 188	1 613 048	1 400 459	1 728 757
889 Impôts sur les bénéfices	275 558	541 628	532 538	690 248
88 Résultat net de l'exercice	288 630	1 071 420	867 921	1 038 509

Unité : millier de dinars.

#### Analyse de l'évolution des résultats

La variation des résultats consolidés de l'ERAD-Sétif entre les exercices 1996 et 1997, peut être appréciée à travers les agrégats suivants :

##### ● Chiffre d'affaires

Malgré la stabilité des prix des produits finis du groupe, le chiffre d'affaires est passé de 20.661.284.543,68 DA en 1996 à 21.032.233.533,24 DA en 1997. Cette évolution s'explique, essentiellement, par l'augmentation des ventes de semoules.

##### ● Valeur ajoutée

La part de plus en plus importante de la production vendue dans le chiffre d'affaires (délestage de l'activité revente en l'état) a contribué essentiellement à l'évolution de la valeur ajoutée.

- Valeur ajoutée 1997 : 4.235.180.575,19 DA
- Valeur ajoutée 1996 : 3.837.277.160,09 DA
- Evolution : + 397.903.415,10 DA

##### ● Résultat d'exploitation

La diminution, bien que minime, du résultat d'exploitation, s'explique essentiellement par l'évolution des postes suivants :

- Les dotations aux amortissements, compte tenu des impacts de la mission d'évaluation du patrimoine à transférer aux filiales ainsi que de la non réintégration de l'annuité découlant de l'écart de réévaluation (incidence de la réintégration en 1996 : 364.235.376,31 DA).
- Les impôts et taxes du fait de l'imposition de l'ensemble du chiffre d'affaires semoules, ainsi que les flux inter-filiales.

- Résultat d'exploitation 1997 :  
1.812.748.393,30 DA
- Résultat d'exploitation 1996 :  
1.873.699.863,91 DA
- Evolution :  
-60.951.470,61 DA

## 4.1.2. NOTES ANNEXES

### 4.1.2.1. Conventions comptables

La comptabilité de ERIAD-Sétif est tenue selon les prescriptions du plan comptable national, dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices, et en conformité avec la règle d'inventaire et d'évaluation et l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Le plan comptable interne de l'entreprise, a fait l'objet de plusieurs mises à jour, à travers les notes émanant du ministère des Finances principalement.

### 4.1.2.2. Les sociétés consolidées et consolidables non retenues

#### ● Les sociétés consolidées

Durant l'exercice 1997, ont été consolidées les sociétés suivantes :

- ◆ ERIAD Sétif / Les Moulins des Hauts Plateaux/Spa Sétif
- ◆ ERIAD Sétif / Les Moulins des Bibans/Spa B.B.A.
- ◆ ERIAD Sétif / Les Moulins de la Soummam/Spa Sidi Aïch
- ◆ ERIAD Sétif / Les Moulins des Zibans/Spa El Kantara
- ◆ ERIAD Sétif/ Les Moulins du Hodna/Spa M'Sila
- ◆ ERIAD Sétif/ Les Moulins de Sidi-Aïssa/Spa
- ◆ ERIAD Sétif / Les Moulins des Oasis/Spa Touggourt
- ◆ ERIAD Sétif / Les Transports Fouara/Spa Sétif
- ◆ ERIAD Sétif / Société de Réalisation et de Maintenance Industrielle SORMI/Spa Sétif
- ◆ ERIAD Sétif / Agro-Sud/Spa Ouargla

Le capital de ces sociétés est détenu en intégralité par la société mère ERIAD-Sétif (100%).

#### ● Les sociétés consolidables non retenues

Une seule société n'a pas été retenue dans la consolidation. Il s'agit de la société AGE/Spa dans laquelle l'ERAD-Sétif ne détient que 20% du capital. Cette option est motivée par :

- ◆ L'absence d'activité durant l'exercice 1997

- ◆ L'incidence négligeable sur le résultat (principe de l'importance relative).

### 4.1.2.3. Eléments significatifs des sociétés

Sur les dix (10) sociétés consolidées en 1997, sept (7) ont réalisé des résultats bénéficiaires et trois (3) des déficits. Les filiales déficitaires sont les moulins des Oasis -Touggourt, Agro-Sud Ouargla et les Transports Fouara-Sétif.

Les résultats négatifs enregistrés par ces Filiales s'expliquent par :

#### ● Au niveau de la filiale les Transports Fouara-Sétif :

- ◆ Flux de transport très réduit en raison de la sous-activité des Minoteries. Il est, cependant, relevé une reprise à partir du premier trimestre 1998.
- ◆ Impact négatif du retour à vide au niveau des régions du Sud.
- ◆ Frais du personnel :38.888.859,50 DA dont 12.329.392,00 DA non prévus, représentant l'impact des congés, primes, charges CNASAT et indemnités de départ volontaire et retraite.

#### ● Au niveau de la Filiale Agro-Sud Ouargla

- ◆ Période comptable ne permettant pas la saisie de l'ensemble des éléments liés à l'activité. Le chiffre d'affaires n'est, en effet, réalisé qu'au courant de l'exercice 1998.

#### ● Au niveau de la Filiale les Moulins des Oasis Touggourt

- ◆ Arrêt du Moulin pour rénovation / extension.
- ◆ Capacité du Moulin limitée à une trituration de 2.000 Qx/jour. Cette capacité est passée en Avril 1998 à 3.000 Qx/jour.
- ◆ Coût de transport très élevé, se justifiant par la dispersion du circuit de distribution (wilayas de Ouargla, El-Oued et Illizi).
- ◆ Remboursement des frais de transport inférieur aux dépenses réellement engagées.

La contribution de chaque filiale dans le résultat net du groupe est la suivante :

Million de dinars %	Moulins des Hauts Plateaux Sétif	Moulins des Bibans BBA	Moulins de la Soummam Sidi Aïch	Moulins des Zibans El Kantara	Moulins du Hodna M'sila	Moulins de Sidi Aïssa	Moulins des Oasis Touggourt	Transports Fouara Sétif	Agro-Sud Ouargla	SORMI Sétif
Résultat net	7,51	13,50	91,95	68,47	50,62	13,33	(13,71)	(49,68)	(5,59)	(5,80)
Pourcentage	0,72	1,30	8,85	6,59	4,87	1,28	(1,32)	(4,78)	(0,53)	(0,55)

Le résultat négatif affiché par la société SORMI est la conséquence de l'élimination des marges internes. L'activité de cette société est en effet, réalisée en totalité avec les entreprises du groupe.

La faiblesse de la contribution des filiales dans le résultat global du groupe s'explique par la courte période de 3 mois d'activité (création à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1997).

Concernant les autres agrégats financiers il y a lieu de se référer au chapitre 3.2. relatif aux renseignements sur les filiales et participation.

#### 4.1.2.4. Retraitements effectués

Le présent bilan consolidé a été élaboré en tenant compte des phases de traitement suivantes :

##### ■ Fusion des comptes

Il s'agit d'une fusion de l'ensemble des comptes des Filiales et de la Société-mère.

Cette sommation intervenant avant le retraitement des opérations réciproques, a donné lieu aux résultats récapitulés ci-après :

Actif	Montant	Passif	Montant
Investissements nets	8 693 533 221,72	Fonds propres	8 787 748 304,36
Stocks	1 662 967 562,65	Dettes	15 912 417 317,72
Créances	15 400 113 251,28	Résultat	1 056 448 413,57
<b>Total</b>	<b>25 756 614 035,65</b>	<b>Total</b>	<b>25 756 614 035,65</b>

Unité : dinar.

##### ■ Retraitement des opérations réciproques

Toutes les opérations générées par des flux intra-groupe, ont été éliminées de manière à ne faire ressortir, en dernière instance, que les montants résultant d'une relation avec les tiers. Ainsi, l'ensemble des créances, dettes, charges et produits ont été neutralisés.

Par ailleurs, la part de la production vendue, afférente à des achats de marchandises inter-filiales, a été reprise en production stockée et ce, en prévision, dans une dernière phase, de lui réserver un traitement particulier (élimination du profit interne).

La même démarche a été retenue pour le chiffre d'affaires de la Filiale «SORMI» (investissement), qui a été contre-passé au compte 73 «Production de l'Entreprise pour elle-même».

##### ■ Opérations non réciproques (ajustements)

Les rapprochements des comptes des Filiales ont révélé que certains montants liés à un endettement vis-à-vis d'autres Filiales, ont été soldés (pour cause de paiement), sans pour autant que les sociétés bénéficiaires du règlement, n'aient procédé à la constatation du recouvrement. Cette situation s'explique par le décalage entre la date de l'ordre de virement (1997) et l'imputation du dit virement au niveau de la Filiale bénéficiaire (1998).

Compte tenu de cet état de fait et pour retracer fidèlement la situation des disponibilités du groupe, il a été

jugé utile de procéder au reclassement d'une partie des «créances internes», au compte «disponibilités», et ce, à concurrence des règlements non pris en charge mutuellement. Le total de ces règlements est de :

- Créances sur client .....	51.703.467,42 DA
- Créances sur associés et Sociétés apparentes .....	87.790,37 DA

##### ■ Profits et pertes intra-groupe

Les profits et pertes intra-groupe se situent uniquement au niveau des stocks et investissements :

##### ● Au niveau des stocks

Les stocks détenus au niveau des Filiales et liés à des opérations réciproques sont comptabilisés à un prix d'achat intégrant une marge interne sur vente. L'application des principes comptables a amené l'entreprise à extraire, dans le cadre de la consolidation, cette marge de manière à évaluer les stocks en question au coût de production. Cette opération a donné lieu à un impact de 2.672.494,93 DA sur la production stockée. Cet impact se détaille par filiale cedante, comme suit :

Filiales	Profits internes sur stocks
Hauts Plateaux (Sétif)	1 416 557,64
Bibans (B.B.Arerridj)	655 239,83
Zibans (El-Kantara)	471 935,31
Sidi-Aïssa	128 762,15
<b>Total Groupe</b>	<b>2 672 494,93</b>

Unité : dinar.

● **Au niveau des investissements**

Le compte production de l'entreprise pour elle-même a été réduit de 15.266.459,23 DA, représentant la marge sur le chiffre d'affaires facturé par la Filiale «SORMI» à la Société-Mère dans le cadre de l'activité

développement.

● **Bilan consolidé**

Les retraitements, ajustements et élimination des résultats intra-groupe ont abouti à la présentation du bilan consolidé synthétisé comme ci-après :

Actif	Montant	Passif	Montant
Investissements nets	8 678 266 762,49	Fonds propres	6 090 604 875,70
Stocks	1 660 295 067,72	Différences de consolidation	2 319 210 553,15
Créances	7 928 188 555,28	Prov. et sub. (filiales)	171 521 202,20
<b>Total</b>	<b>18 266 750 385,49</b>	Dettes	8 817 492 621,72
		Résultat (société-mère)	867 921 132,72
		<b>Total</b>	<b>18 266 750 385,49</b>

Unité : dinar.

● **La différence de première consolidation**

Cette différence est à examiner, d'une part, lors de la prise de participation et d'autre part lors de la clôture des comptes de l'exercice.

◆ **Lors de la prise de participation**

Le transfert par la société mère, dans le cadre du bilan d'ouverture d'une partie de la réserve de réévaluation aux Filiales, a permis déjà à cette date, le constat d'une différence de première consolidation qui se ventile par filiale comme suit :

Filiales	Capital (+)	Réserves (+)	Titres de participation (-)	Différence de première consolidation
Moulins des Hauts-Plateaux [Sétif]	50 000 000,00	215 000 000,00	50 000 000,00	215 000 000,00
Moulins des Bibans [BBA]	80 000 000,00	547 000 000,00	80 000 000,00	547 000 000,00
Moulins de la Soummam [Sidi Aïch]	85 000 000,00	443 000 000,00	85 000 000,00	443 000 000,00
Moulins des Zibans [El Kantara]	50 000 000,00	185 000 000,00	50 000 000,00	185 000 000,00
Moulins du Hodna [M'sila]	60 000 000,00	419 000 000,00	60 000 000,00	419 000 000,00
Moulins de Sidi Aïssa	5 000 000,00	76 000 000,00	5 000 000,00	76 000 000,00
Moulins des Oasis [Touggourt]	30 000 000,00	231 000 000,00	30 000 000,00	231 000 000,00
Agro-Sud [Ouargla]	1 000 000,00	3 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00
SORMI [Sétif]	1 000 000,00	2 622 226,46	1 000 000,00	2 622 226,46
Transports Fouara [Sétif]	15 000 000,00	27 000 000,00	15 000 000,00	27 000 000,00
<b>Total</b>	<b>377 000 000,00</b>	<b>2 148 622 226,46</b>	<b>377 000 000,00</b>	<b>2 148 622 226,46</b>

Unité : dinar.

◆ **Lors de la clôture de l'exercice 1997**

La différence de consolidation est constituée par l'écart entre la situation nette des Filiales au 31.12.1997 (y compris le résultat de l'exercice) et les titres de participation de l'Entreprise.

Le résultat de l'exercice a été pris en tant que tel, sans tenir compte des éventuelles distributions. Cette différence de consolidation est répartie par filiale de la manière suivante :

Filiales	Capital (+)	Réserves (+)	Résultat (+)	Titres de participation (-)	Différence de première consolidation
Moulins des Hauts-Plateaux [Sétif]	265 000 000,00	-	7 510 988,29	(50 000 000,00)	222 510 988,29
Moulins des Bibans [BBA]	627 000 000,00	-	13 496 306,81	(80 000 000,00)	560 496 306,81
Moulins de la Soummam [Sidi Aïch]	528 000 000,00	-	91 948 776,85	(85 000 000,00)	534 948 776,85
Moulins des Zibans [El Kantara]	235 000 000,00	-	68 467 665,69	(50 000 000,00)	253 467 665,69
Moulins du Hodna [M'sila]	479 000 000,00	-	50 623 586,11	(60 000 000,00)	469 623 586,11
Moulins de Sidi Aïssa	81 000 000,00	-	13 333 659,76	(5 000 000,00)	89 333 659,76
Moulins des Oasis [Touggourt]	261 000 000,00	-	(13 713 143,01)	(30 000 000,00)	217 286 856,99
Agro-Sud [Ouargla]	4 000 000,00	-	(5 596 801,23)	(1 000 000,00)	2 596 801,23
SORMI [Sétif]	3 500 000,00	122 226,46	(5 800 166,93)	(1 000 000,00)	3 177 940,47
Transports Fouara [Sétif]	42 000 000,00	-	(49 682 545,64)	(15 000 000,00)	22 682 545,65
<b>Total</b>	<b>2 525 500 000,00</b>	<b>122 226,46</b>	<b>170 588 326,70</b>	<b>(377 000 000,00)</b>	<b>2 319 210 553,17</b>

Unité : dinar.

Il est à noter que la réserve de réévaluation transférée par la Société Mère (2.148.622.226,46 DA), a été incorporée au capital des Filiales, à concurrence de 2.148.500.000,00 DA.

#### 4.1.2.5. Les actifs corporels immobilisés

Les actifs immobilisés sont évalués au coût d'acquisition, majorés selon le cas des frais d'installation et au coût de production, lorsqu'il s'agit de production de l'entreprise pour elle-même.

Les investissements en cours, transigés en devises,

sont portés lors de leur transfert aux comptes appropriés d'investissement, au cours historique d'acquisition, corrigé des pertes ou gains de change intervenus avant leur mise en exploitation.

La part dans la classe des investissements, des rubriques qui y ont une importance significative, ainsi que les mouvements ayant affecté depuis 1995 la composition de cette nature d'actifs, concernent particulièrement, les équipements de production et les investissements en cours, pour la société mère.

Libellés	1995	Part (%)	1996	Part (%)	1997	Part (%)	Evolution 97/95 (%)
Investissements net	5 329 189	100,00	8 034 653	100,00	1 169 338	100,00	-78,06
Dont : Terrains	19 537	0,36	30 669	0,38	6 143	0,53	-68,56
.. Equipements de production	4 609 854	86,50	6 673 591	83,06	47 086	4,03	-98,98
.. Investissements en cours	454 961	8,53	1 138 130	14,16	991 699	84,81	117,98

Unité : milliers de dinars. 1997 : données Société-mère.

#### 4.1.2.6. Les immobilisations en non valeur

Les charges à répartir sur plusieurs exercices qui sont représentées par les Frais préliminaires, sont évaluées à l'entrée, au prix de revient.

Ces charges sont résorbées sur une période maximale de 5 ans. En brut, le poste frais préliminaires a évolué comme suit depuis 1995 :

Libellés	1995	1996	1997	Evolution 97/95 (%)
Frais préliminaires	132 333	101 628	120 559	74,52
Part dans investissements nets	2,48	1,26	10,31	315,73

Unité : millier de dinars. 1997 : données Société-mère.

#### 4.1.2.7. Les amortissements

Les biens immobilisés sont amortis suivant le mode d'amortissement linéaire, sur la base des taux admis, d'après les usages dans l'industrie :

Bâtiment .....	6,66%
Matériel et outillage .....	10%
Matériel de transport .....	20 à 25%
Equipement de bureau .....	20%
Emballage récupérable .....	20%
Agencement et installation .....	20%
Matériel social .....	10 à 20%
Aménagements sociaux .....	20%

Depuis octobre 1997, par suite de la filialisation des activités de ERIAD-Sétif, et en conformité avec les recommandations des experts évaluateurs du patrimoine des filiales, les aménagements suivants sont introduits à la procédure d'amortissements des actifs immobilisés :

#### A) Constructions

Selon qu'il s'agit de constructions en ossature durable ou en ossature légère, il est préconisé les

procédés suivants :

■ Constructions en ossature durable

Deux (2) cas de figure se présentent :

- ◆ Constructions complètement amorties ou dont la période d'amortissement restante est inférieure ou égale à dix (10) ans : répartition de la valeur attribuée sur une période de dix (10) ans.
- ◆ Construction dont la période d'amortissement est supérieure à dix (10) ans : maintien de la période restante d'amortissement.

■ Constructions en ossature légère

La rubrique constructions légères intègre, notamment les locaux en préfabriqué, baraques, etc... Le plan d'amortissement retenu pour cette nature d'actif est le suivant :

- ◆ Constructions complètement amorties ou dont la période d'amortissement restante est inférieure ou égale à dix (10) ans : la valeur attribuée est répartie sur dix (10) ans.
- ◆ Si la période résiduelle est supérieure à dix (10) ans : la durée restante ne peut excéder quinze (15) ans.

### B) Matériels de transport

Le plan d'amortissement préconisé est soumis aux principes suivants :

- Matériel de transport, dont la durée de vie est égale ou inférieure à trois (3) ans : l'amortissement est pratiqué sur trois (3) ans.
- Matériel dont, la durée de vie restante excède trois (3) ans : les biens sont amortis sur la durée de vie restante à courir.

Les différentes dotations constatées par l'entreprise, en conformité avec les taux et durées de vie indiqués ci-dessus, ont donné lieu à un cumul d'amortissement détaillé par rubrique comme suit :

● *Au niveau de la société mère*

Libellés	1995	1996	1997
Bâtiments	2 653 108	4 798 382	14 566
Matériel et outillage	1 687 695	2 197 671	3 902
Matériel de transport	557 302	842 190	8 139
Equipements de bureau	57 435	82 138	23 527
Emballage récupérable	14 948	5 211	1
Agencements et installations	91 310	108 667	7 736
Bâtiments sociaux	133 963	139 419	
Matériel social	15 936	18 090	118
Mobilier et équipement ménager	-	-	-
Aménagements sociaux	1 567	1 571	-
Total amortissement	5 213 264	8 193 339	57 989

Unité : millier de dinars.

Les amortissements des constructions contribuent à 53,46% en 1995, 60,26% en 1996 et 25,11% en 1997, dans le total des amortissements. Le faible taux enregistré en 1997, se justifie par la nature de l'activité de la société mère d'une part et par le transfert du patrimoine aux filiales nouvellement créées d'autre part.

● *Au niveau du groupe ERIAD-Sétif*

Libellés	1995	1996	1997
Bâtiments	2 653 108	4 798 382	97 893
Matériel et outillage	1 687 695	2 197 671	2 537 964
Matériel de transport	557 302	842 190	127 892
Equipements de bureau	57 435	82 138	98 704
Emballage récupérable	14 948	5 211	4 237
Agencements et installations	91 310	108 667	185 397
Bâtiments sociaux	133 963	139 419	3 824
Matériel social	15 936	18 090	18 702
Mobilier et équipement ménager	-	-	-
Aménagements sociaux	1 567	1 571	1 575
Total amortissement	5 213 264	8 193 339	3 076 188

Unité : millier de dinars.

Les amortissements des matériels et outillages représentent en 1997 82,50% du total des amortissements contre 3,31% pour les bâtiments.

Cette distorsion est due :

- ◆ au transfert des valeurs comptables en ce qui concerne le poste «matériel et outillage» (valeur brute et amortissement),
- ◆ au transfert de nouvelles valeurs d'acquisition pour les postes «construction» et «matériel de transport».

#### 4.1.2.8. Les stocks

Les marchandises et matières et fournitures sont évaluées au coût d'achat sauf pour les matières premières blés, qui sont stockées au prix d'achat (les frais accessoires liés au transport des blés sont logés en raison de leur émarginement à la péréquation des frais de transport, au poste services).

Les produits finis sont valorisés aux coûts de production, qui sont déterminés en fin d'exercice.

#### 4.1.2.9. Les provisions

Les provisions usuellement constituées par l'entreprise sont :

- Les provisions pour pertes probables.
- Les provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices.
- Les provisions pour dépréciation de stocks.
- Les provisions pour dépréciation des créances.

### ● Les provisions pour pertes probables

Elles concernent les risques encourus par l'entreprise en matière de litiges fiscaux, litiges sociaux, perte de change et contentieux avec les tiers. Ces risques sont provisionnés à 100%.

### ● Les provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices

Elles portent sur les travaux de grande envergure, qui ne peuvent être supportés par un seul exercice comptable.

Les provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices sont généralement étalées sur une période de trois (3) ans et reprises en produit proportionnellement à la valeur réalisée.

### ● Provisions pour dépréciation des stocks

Ces provisions sont constituées suivant les principes suivants :

- ◆ Provisions pour stocks morts :
  - Stocks morts vendables : 50% de la valeur des stocks.
  - Stocks morts non vendables : 100% de la valeur des stocks.
- ◆ Provisions pour stocks à rotation lente :
  - Constitution de provisions à concurrence de 10% de la valeur globale.

### ● Provisions pour dépréciation des produits finis

Les provisions constatées concernent les farines, dont le coût de production est supérieur au prix appliqué à la vente.

### ● Provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances constituées par ERAD-Sétif concernent :

- ◆ Les créances commerciales (clients)
- ◆ Les chèques impayés
- ◆ Les autres créances (prêts, avances aux personnels, etc...).

Ces provisions sont évaluées entre 30% et 100%, selon la nature du risque et la durée de la créance.

Les provisions, constituées au terme des exercices 1995, 1996 et 1997 ont porté sur les risques par nature, suivants :

Nature des provisions	1995	1996	1997
<b>Provisions pour pertes probables</b>			
Litiges fiscaux	8 883	10 319	-
Pertes de change	124 495	128 580	-
Litiges avec des tiers	10 786	10 786	10 786
Intérêts (BAD, Obligations, BADR)	357 791	293 078	-
<b>Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	-	19 876	-
<b>Provisions pour dépréciation des stocks</b>			
Provisions pour stocks morts vendables	1 816	2 896	-
Provisions pour stocks morts non vendables	358	76	-
Provisions pour stocks à rotation lente	7 267	8 443	12
Provisions pour manquants et avaries	91	893	-
Provisions pour dépréciation produits finis	-	3 848	-
<b>Provisions pour dépréciation des créances</b>			
Provisions pour créances clients	28 334	116 066	434
Provisions pour chèques impayés	202 875	360 682	-
Provisions pour créances d'investissements	-	-	-
Provisions pour avances d'exploitation et disponibilités	-	-	11 149
<b>Totaux</b>	<b>742 696</b>	<b>955 543</b>	<b>22 381</b>

Unité : millier de dinars. 1997 : données Société-mère.

#### 4.1.2.10. Ventilation et structure de la classe des créances

Les rubriques de la classe des créances, dont la part y est significative depuis 1995 ont trait aux postes :

- Créances parafiscales
- Créances d'investissements
- Créances sur associés et sociétés apparentées
- Disponibilités

Libellés	1995	Part (%)	1996	Part (%)	1997	Part (%)
<b>Créances totales</b>	<b>6 069 589</b>	<b>100,00</b>	<b>6 159 389</b>	<b>100,00</b>	<b>9 380 793</b>	<b>100,00</b>
Créances parafiscales	2 168 705	35,73	2 486 468	40,36	-	-
Créances d'investissement	1 037 671	17,09	638 869	10,37	1 496 793	15,95
Créances sur ass. et société ap.	-	-	-	-	6 374 007	67,95
Disponibilités	1 467 756	24,18	1 720 116	27,92	1 058 742	11,29

Unité : millier de dinars. 1997 : données Société-mère.

Les créances parafiscales, dont la constatation est régie par un dispositif réglementaire (Cf. développement relatif à la réglementation en 3.1.3), n'ont jamais connu de recouvrement effectif: le solde est cependant à appréhender compte tenu des dettes parafiscales.

L'essentiel du poste créances d'investissements est représenté par les dépôts à terme, auxquels recourt régulièrement l'entreprise pour faire fructifier sa trésorerie.

Les comptes dépôts à terme présentent, les soldes suivants :

1995	900.000.000 DA
1996	578.245.000 DA
1997	1.075.660.000 DA (Société-mère)

Les créances sur associés et sociétés apparentées, représentent notamment la contrepartie du transfert du patrimoine net aux filiales à leur constitution, le 01.10.1997.

Le compte disponibilités quant à lui, illustre l'aisance financière de ERIAD-Sétif, même si le solde effectif de trésorerie, doit tenir compte des soldes des comptes avances bancaires arrêtés comme suit pour la période :

1995	936.078.000 DA
1996	302.997.000 DA
1997	137.126.000 DA (Société-mère)

#### 4.1.2.11. Ventilation des dettes

La part des dettes (hors titres participatifs) dans le total passif, est représentée par les ratios suivants depuis 1995 :

1995	64,16%
1996	51,32%
1997	34,07% (Société-mère)

Les rubriques qui y occupent une place prépondérante, sont représentées par notamment :

- les dettes parafiscales,
- les emprunts obligataires,
- les dettes d'investissements,
- les dettes de stocks,

dont la part dans l'endettement total et les soldes sont comme suit arrêtés pour les exercices 1995, 1996 et 1997 :

Libellés	1995	Part (%)	1996	Part (%)	1997	Part (%)
Dettes totale	8 288 072	100,00	8 325 332	100,00	3 596 421	100,00
Dettes parafiscale	2 916 679	35,19	3 359 946	40,35	-	-
Emprunts obligataires	521 537	6,28	1 296 337	15,57	1 296 337	36,05
Dettes d'investissement	1 896 557	22,88	881 504	10,59	564 433	15,69
Dettes de stocks	1 522 013	18,36	1 554 780	18,67	470	0,02

Unité : millier de dinars. 1997 : données Société-mère.

La ventilation au titre de la même période, de l'endettement de la société, est la suivante :

Désignations	1995	1996	1997
Cours terme [moins d'un an]	687 069	871 376	410 507
Moyen terme [entre 1 et 7 ans]	1 098 069	846 921	846 922
Long terme [plus de 7 ans]	6 502 934	6 607 035	2 338 992
<b>Totaux</b>	<b>8 288 072</b>	<b>8 325 332</b>	<b>3 596 421</b>

Unité : millier de dinars. 1997 : données Société-mère.

#### Les emprunts bancaires

Les emprunts bancaires et autres emprunts de l'entreprise se ventilent en emprunts en devises contractés principalement, dans le cadre du financement des projets d'extension des capacités et en emprunts en dinars (emprunts obligataires) émis dans le cadre des mesures d'assainissement financier.

Les emprunts obligataires sont la résultante de la transformation de l'endettement de l'entreprise vis à vis de la BAD et le trésor.

L'ensemble de l'endettement a été réalisé avec les institutions suivantes :

	1995	1996	1997
BCRT [Turquie]	130 389,87	78 233,77	26 077,67
BCMA [Turquie]	27 660 366,01	4 475 863,69	-
IMI [Italie]	807 580 549,21	672 920 317,20	533 062 184,74
BID [Turquie]	131 474 091,51	109 684 077,59	-
Intrafin [Italie]	6 289 447,50	2 096 482,50	-
Trésor	1 296 337 328,03	1 296 337 328,03	1 296 337 328,03
<b>Total</b>	<b>2 269 472 172,13</b>	<b>2 085 592 302,78</b>	<b>1 829 425 590,44</b>

Unité : dinar. 1997 : données Société-mère et consolidé.

#### 4.1.2.12. Les engagements

Les engagements donnés par la société durant la période de 1995 à 1997, concernent la seule caution donnée aux services des douanes en 1997, pour un montant de 683.550 DA.

### 4.1.3. TABLEAUX DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES



**4.1.3.1. Tableau des emplois et des ressources (consolidés groupe)**

Variation du fonds de roulement net global	1995	1996	1997
<b>Variation «Exploitation»</b>			
Stocks	798 150	509 628	-367 149
Créances de stocks	-260 337	67 374	-441 811
Avances pour compte	8 435	105 046	-109 791
Avances d'exploitation	161 077	49 521	207 561
Créances sur clients	449 143	-301 605	40 222
<b>Variation des dettes d'exploitation</b>			
Dettes de stocks	334 028	-32 767	-247 058
Détention pour compte	-6 056	-3 166	-177 210
Dettes d'exploitation	59 088	-446 010	-354 955
Avances commerciales	-7 559	3 128	-16 104
<b>A-Variation nette «Exploitation»</b>	<b>1 535 969</b>	<b>-48 851</b>	<b>-1 466 295</b>
<b>Variation des autres débiteurs</b>			
Créances parafiscalité céréalière	348 960	317 763	152 415
Créances d'investissements	664 984	-394 172	796 948
Créances sur Asso./Soc.App.			450
<b>Variation des autres créditeurs</b>			
Dettes parafiscalité céréalière	-1 087 155	-443 266	35 572
Dettes d'investissements	-254 370	173 412	-167 938
Dettes sur Asso./Soc.App.	5 625	5 000	-150 000
<b>B-Variation nette «Hors exploitation»</b>	<b>-321 956</b>	<b>-341 263</b>	<b>667 447</b>
<b>Variation «Trésorerie»</b>			
Variation des disponibilités	80 029	252 360	1 109 305
Variation des avances bancaires	-648 835	633 081	125 565
<b>C-Variation nette «Trésorerie»</b>	<b>-568 806</b>	<b>885 441</b>	<b>1 234 870</b>
<b>Variation du fonds de roulement net</b>			
Global (Total A + B + C)			
Emploi net ou			
Ressources nettes	645 207	495 327	436 022

Unité : millier de dinars.

#### 4.1.3.2. Tableau des emplois et des ressources (société ERIAD-Sétif)

Variation du fonds de roulement net global	1995	1996
<b>Variation «Exploitation»</b>		
Stocks	798 150	509 628
Créances de stocks	-260 337	67 374
Avances pour compte	8 435	105 046
Avances d'exploitation	161 077	49 521
Créances sur clients	449 143	-301 605
<b>Variation des dettes d'exploitation</b>		
Dettes de stocks	334 028	-32 767
Détention pour compte	-6 056	-3 166
Dettes d'exploitation	59 088	-446 010
Avances commerciales	-7 559	3 128
<b>A-Variation nette «Exploitation»</b>	<b>1 535 969</b>	<b>-48 851</b>
<b>Variation des autres débiteurs</b>		
Créances parafiscalité céréalière	348 960	317 763
Créances d'investissements	664 984	-394 172
Créances sur Asso./Soc.App.		
<b>Variation des autres créditeurs</b>		
Dettes parafiscalité céréalière	-1 087 155	-443 266
Dettes d'investissements	-254 370	173 412
Dettes sur Asso./Soc.App.	5 625	5 000
<b>B-Variation nette «Hors exploitation»</b>	<b>-321 956</b>	<b>-341 263</b>
<b>«Variation «Trésorerie»</b>		
Variation des disponibilités	80 029	252 360
Variation des avances bancaires	-648 835	633 081
<b>C-Variation nette «Trésorerie»</b>	<b>-568 806</b>	<b>885 441</b>
Variation du fonds de roulement net global (Total A + B + C)		
Emploi net ou Ressources nettes	645 207	495 327

Unité : millier de dinars.

#### **Remarque**

Compte tenu de la filialisation intervenue au courant de 1997 impliquant le transfert de patrimoine de la société mère aux filiales, la variation des emplois et ressources de l'exercice 1997 n'a pas été retenue (non significative).

4.1.3.2. Tableau des emplois et des ressources (société ERIAD-Séif)

	1995	1996	1995	1996
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>	
Distribution mise en paiement au cours de l'exercice	55 296 400		Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 241 127 779,98
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			Cessions ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé :	
			Cessions d'immobilisations incorporelles	80 000
			Cessions d'immobilisations corporelles	11 728 081,28
			Cessions ou réduction d'immobilisations Financières	400 000 000
Immobilisations incorporelles	30 292 414,80	10 416 164,74		
Immobilisations corporelles	552 284 320,94	799 919 107,72		
Immobilisations financières		2 390 746 877,79		
Augmentations éléments actif-écart de réévaluation			Augmentation des capitaux propres :	
Reprise sur charges et transfert	11 456 971,25	22 543 921,50	Augmentation de capital ou apports	
Amortissements	121 247 764,07	235 696 170,61	Augmentation des autres capitaux propres :	
Provisions			Réserves de réévaluation	2 236 126 723,86
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augmentation des dettes à long et moyen terme	10 351 937,03
Remboursements des dettes à long et moyen terme	236 552 133,14	194 231 806,38	Variation de la dette L et MT dont échéance moins d'une année	117 038 363,26
Total des emplois	1 007 728 622,70	3 654 152 667,25	Total des ressources	1 652 935 861,26
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	645 207 238,56	495 327 130,49	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	4 149 479 797,74

Unité : dinar.

**Remarque.** Compte tenu de la filialisation intervenue au courant de 1997 impliquant le transfert de patrimoine de la société mère aux filiales, la variation des emplois et ressources de l'exercice 1997 n'a pas été retenue (non significative).

4.2. TABLEAUX ANNEXES  
4.2.1. Tableau des filiales et participations

Renseignements financiers	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Fraction du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et aval donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé	Résultat net du dernier exercice	Dividendes nets encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
<b>Filiales et participation</b>										
1 - Filiales (+50% du capital)										
Moulin Hauts Plateaux Séif	265 000 000	-	100%	50 000 000	690 492 899,47	-	1 053 569 539,13	8 927 545,93	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
Moulin Bibans BBA	627 000 000	-	100%	80 000 000	1 298 456 661,25	-	864 576 923,82	14 151 546,64	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
Moulin Soummam Sidi Aich	528 000 000	-	100%	85 000 000	887 897 381,53	-	1 152 989 601,39	91 948 776,85	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
Moulin Zibans El Kantara	235 000 000	-	100%	50 000 000	1 096 422 972,41	-	959 768 167,62	68 939 601,00	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
Moulin Hodna M'Sila	479 000 000	-	100%	60 000 000	943 135 457,23	-	898 512 359,65	50 623 586,11	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
Moulin Sidi Aïssa	81 000 000	-	100%	5 000 000	373 200 841,29	-	278 969 677,45	13 462 421,91	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
Moulin Oasis Touggourt	261 000 000	-	100%	30 000 000	580 140 285,78	-	594 968 025,61	-13 713 143,01	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
Transports Fouara Séif	42 000 000	-	100%	15 000 000	451 212 254,31	-	45 825 980,49	-49 662 545,65	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
Agro-Sud Ouargla	4 000 000	-	100%	1 000 000	29 870 799,00	-	-	-5 596 801,23	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
SORMI Séif	3 500 000	122 226,46	100%	1 000 000	22 727 172,99	-	49 388 446,47	9 466 292,30	-	exercice du 01.10.97 au 31.12.97
2 - Participation (inférieure ou égale à 50% du capital détenu)	63 000 000		20%	12 600 000						

Unité : dinar.

## 4.2.2. TABLEAU DES AFFECTATIONS DES RÉSULTATS POUR CHACUN DES EXERCICES 1993 À 1997

Désignation des comptes	1993	1994	1995	1996	1997
<b>Résultats à répartir</b>					
1 - Résultat en instance d'affectation	-145 112	-	-	173 082	-
2 - Résultats de l'exercice	324 867	340 045	288 630	1 071 420	867 921
3 - Autres prélèvements (réserves de réévaluation)	14 316	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>194 071</b>	<b>340 045</b>	<b>288 630</b>	<b>1 244 502</b>	<b>867 921</b>
<b>Affectations</b>					
4 - Réserves					
- Réserve légale	9 704	17 002	15 000	43 294	43 396
- Réserve facultative	-	267 746	-	455 816	106 029
- Réserve réglementée (bénéfice taxe à taux réduit)	136 446	-	100 548	327 024	-
- Rémunération des titres participatifs	-	-	-	168 000	78 000
5 - Dividendes	10 625	5 000	-	150 000	520 000
6 - Autres répartitions					
- Participation des travailleurs aux résultats	37 000	50 000	-	100 000	120 000
- Tantômes	296	297	-	368	496
7 - Résultats en instance d'affectation	-	-	173 082	-	-
<b>Totaux</b>	<b>194 071</b>	<b>340 045</b>	<b>288 630</b>	<b>1 244 502</b>	<b>867 921</b>

Unité : millier de dinars.

## 4.3. MARCHÉ ET RENDEMENT DES TITRES

### 4.3.1. NOMBRE DE TITRES COTÉS - DATE DE L'INTRODUCTION

Les titres d'ERAD-Sétif ne sont pas cotés en Bourse. Toutefois, la présente émission d'actions dans le public constitue une première pour ERAD-Sétif qui cible, dès le placement intégral des titres sur le marché, de les faire admettre à la cotation au niveau de la Bourse d'Alger.

### 4.3.2. DIVIDENDES

Sur résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, la société a servi des dividendes au titre des exercices 1993 - 1994 et 1996.

Rapportée aux bénéfices réalisés, la part de ces dividendes représente 3,27% pour 1993, 1,47% pour 1994 et 14% pour 1996.

	Bénéfices réalisés	Dividendes servis	Part	
			Bénéfices	Capital
1993	324 867	10 625	3,27	10,62
1994	340 045	5 000	1,47	0,90
1996	1 071 420	150 000	14,00	17,64

Unité : millier de dinars.

Pour 1997, la part réservée aux dividendes s'élève à 520.000.000 DA, représentant 59,91% du bénéfice net réalisé (867.921.000 DA).

Le dividende par action au titre de la même période s'élève à :

- 1993 ..... 1.250 DA, soit ..... 1,25% du nominal
- 1994 ..... 588,23 DA, soit ..... 0,59% du nominal
- 1996 ..... 17.647,06 DA, soit ..... 17,65% du nominal
- 1997 ..... 130 DA, soit ..... 13% du nominal.

### Politique des dividendes

A partir de 1998, les statuts de la société seront harmonisés pour y intégrer la politique de dividendes à venir et dont le taux minimum est fixé à 30% du bénéfice net, l'assemblée générale de ERAD-Sétif ayant déjà statué à ce sujet.

## ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

### 5.1. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

#### 5.1.1. ORGANE D'ADMINISTRATION

Depuis le 22 juin 1998, la société ERIAD-Sétif est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq (5) administrateurs dont deux (2) représentants des travailleurs (administrateurs de droit).

Noms et Prénoms	Fonction dans la société	Fonction exercée en dehors de la société	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
KHALED Med Salah	Directeur Général	Aucune	Président du Conseil d'Administration d'ERAD-Tiaret
BABA AISSA Badreddine	Administrateur	Cadre Central OAIC	ERAD/Constantine
NECHADI Abdelaziz	Administrateur	Directeur Succursale BADR Sétif	EPB Béjaïa EC B.B.A. Laiterie Tell/Spa Sétif Sétifienne Financière
TOUIL Messaoud	Chef de Service Siège Administrateur de Droit représente les travailleurs	Aucune	Néant
HAMLAOUI Abderraouf	Agent Administratif Administrateur de Droit représente les travailleurs	Aucune	Néant

#### 5.1.2. DIRECTION

L'organisation de ERIAD-Sétif, à la fois société du portefeuille du Holding Agro-Alimentaire de Base et Société mère de dix (10) filiales Sociétés par Actions, et ayant une participation à hauteur de 20% dans le capital social de AGE/SPA, est conçue pour assurer :

- La mise en œuvre de la stratégie et des programmes définis par le Holding duquel dépend l'entreprise;
- Le contrôle, la coordination et l'évaluation des activités des filiales;
- La prise en charge des tâches opérationnelles qui lui sont dévolues par le Holding Agro-Alimentaire de Base et exercées à travers les filiales.

Pour exercer ces missions, le conseil d'Administration de l'ERAD-Sétif a délégué pour la Direction Générale de l'Entreprise, un cadre ayant plus de 35 ans d'expérience dans le secteur.

Correspondant de presse déjà en 1963/1964, M. KHALED Mohamed Salah est de formation polyvalente (finances et comptabilité, sciences humaines et sociales).

Il a ainsi assuré diverses fonctions et responsabilités au sein de la SN.SEMPAC dont il a été Directeur de Wilaya jusqu'en 1982.

Directeur Général Adjoint de l'ERAD-Sétif le 01.01.1983, Directeur Général en 1985, il est Président Directeur Général de la société depuis mai 1990 à ce jour.

Ancien Administrateur de l'ERAD-Constantine, M. KHALED est, depuis 1997 Président du Conseil d'Administration de l'ERAD-Tiaret.

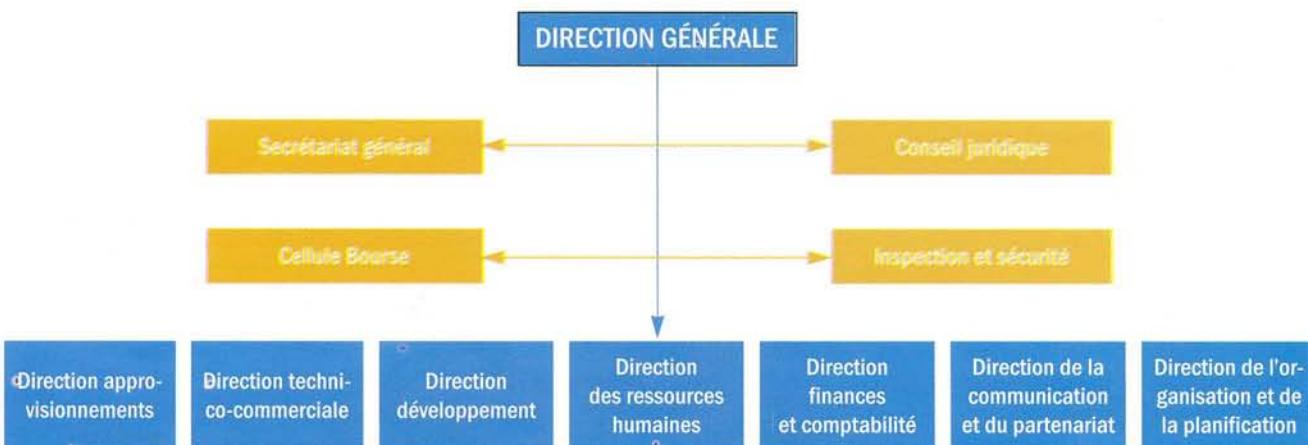
Le Président Directeur Général est entouré d'un staff constitué de cadres universitaires de profil diversifié et à grande expérience professionnelle.

Les fonctions de Direction Générale de l'ERAD-Sétif sont assurées par M. KHALED Mohamed Salah et une équipe de Directeurs Centraux.

La composante des cadres de la Société, que caractérise une grande stabilité et dont l'ancienneté avoisine les 15 années, regroupe notamment des

financiers, économistes et ingénieurs, chargés des fonctions de gestion.

La répartition des fonctions de gestion de l'Entreprise est établie suivant le schéma d'organisation ci-dessous :



### 5.1.3. POLITIQUE D'INFORMATION

La Société informe ses actionnaires par, notamment, la mise à leur disposition des rapports d'évaluation périodiques, des tableaux de bord mensuels, des dossiers accompagnés des résolutions du Conseil d'Administration, des rapports de gestion sur les comptes Sociaux (AGO) et les rapports spéciaux (AGEX).

Le chargé de l'information et de la Communication de l'ERiAD-Sétif est :

Monsieur **YOUNES CHAOUCH Layachi**

Directeur de la Communication et du Partenariat

Téléfax : (05) 91.68.57.

### 5.2.2. CADRES DIRIGEANTS

Les relations de travail des Cadres Dirigeants avec l'Entreprise, sont régies contractuellement sur la base des dispositions du décret n°90-290 du 29.09.1990, relatif au régime spécifique des relations de travail concernant les Dirigeants d'Entreprises.

A ce titre, ils bénéficient d'une rémunération composée d'une partie fixe et d'une partie variable, ainsi que d'autres avantages tels que la mise à disposition d'un véhicule, le paiement du loyer et des charges locatives.

### 5.2.3. MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS NETTES PERÇUES POUR L'EXERCICE 1997

#### Membres du Conseil d'Administration

Noms et prénoms	Jetons de présence 1997	Tantièmes distribués en 97 sur exercice 96	Total
KHALED Mohamed Salah	18 240	41 040	59 280
BABA AISSA Badreddine	18 240	41 040	59 280
IFTICEN Mohamed Ameziane	15 960	13 680	29 640
HABIBECHE Lounis	11 400	27 360	38 760
ABDERRAHIM Mustapha	15 960	41 040	57 000
NECHADI Abdelaziz	18 240	20 520	38 760
TOUIL Messaoud	18 240	34 200	52 440
GAMRA Noureddine	15 960	34 200	50 160

Unité : dinar.

## 5.2. INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIÉTÉ

### 5.2.1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En dehors de leur rémunération au titre des jetons de présence et des tantièmes qui leur sont versés, les membres du Conseil d'Administration ne possèdent aucun intérêt dans la Société et ne bénéficient d'aucun avantage en nature de quelque forme que ce soit. Dans le cadre de la présente émission, les futurs souscripteurs aux actions d'Eriad-Sétif et/ou leurs mandataires au Conseil d'Administration de la Société, bénéficieront des droits, privilèges et avantages prévus par le Code de commerce et les statuts.

Au titre des tantièmes distribués en 1997 sur le résultat de exercice 1996, Messieurs :

- TORCHE Khaled
- KOLLI Bouzid
- et BENSEGHIR Abdelwaheb,

ne faisant plus partie du Conseil d'Administration de l'Entreprise ont, par ailleurs, perçu respectivement les rémunérations nettes suivantes :

- 27.360,00 DA
- 6.840,00 DA
- et 6.840,00 DA

#### Cadres dirigeants

Les rémunérations perçues par les Cadres dirigeants au titre de 1997 sont données ci-après :

Noms & Prénoms	Rémunération nette globale
KHALED Mohamed Salah	789548,09
ADICHE Kamel	447191,40
MEZAGUER Kamel	447191,40

Unité : *dinar*.

## 5.3. CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ

### 5.3.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Noms et prénoms	Adresse	Qualité	Date d'entrée en fonction	Dernier renouvellement
GALDEM Mahrez	BP 23 Aïn Naâdja 16.331 Alger	Commissaire aux comptes	29.06.93	30.07.96
MEDJOUBI Abdesselam	12, rue Aïssa Fellahi. Cité Hachemi. Sétif	Commissaire aux comptes	30.07.96	-

### 5.3.2. AUTRES AUDITEURS EXTERNES

L'Entreprise a eu à faire réaliser plusieurs missions externes ayant eu pour objet :

- Le diagnostic et étude des systèmes d'information réalisé partiellement par le Bureau EDIAL/PRESS Alger durant les exercices 1992 - 1993.
- L'expertise et l'assainissement des Comptes de l'Entreprise, mission commandée par les Actionnaires et réalisé par le bureau d'études ZADI Mohand - Alger.
- L'expertise et l'évaluation du patrimoine de la société-mère et de ses filiales.
- L'assainissement comptable et la levée des observations du Commissariat aux comptes.

## EVOLUTION RÉCENTE, BUT DE L'ÉMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6.1. EVOLUTION RÉCENTE DE LA SOCIÉTÉ

#### 6.1.1. EVOLUTION DES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Les résultats économiques et financiers, consolidés pour 1997 dégagent, en comparaison à 1996, les évolutions données ci-après :

Désignation	1996	1997	Evolution (%)
Chiffre d'affaires	20 661 284	21 032 233	1,79
Valeur ajoutée	3 837 277	4 235 598	10,38
Frais du personnel	1 067 866	1 110 907	4,03
Résultat brut	1 613 048	1 728 758	7,17
Résultat net	1 071 420	1 038 509	-2,64

Unité : millier de dinars.

Ces résultats ont été la résultante de la mise en œuvre des activités de production et de commercialisation, dont les bilans 1996 et 1997 et leur évolution présentent les données ci-après :

#### Evolution de la production physique

Désignation	1996	1997	Evolution (%)
Semoules	4 947 084	5 328 587	7,71
Farines	1 014 046	1 054 470	3,98
Pâtes alimentaires	124 853	130 943	3,84
Issues de meunerie	2 798 999	2 963 609	4,88

Unité : Ql

#### Evolution des ventes physiques

Désignation	1996	1997	Evolution
Semoules	5 128 436	5 467 001	6,60
Farines	2 471 262	1 862 603	-24,62
Pâtes alimentaires	126 381	133 256	5,43
Issues de meunerie	2 639 950	2 761 206	4,59

Unité : Ql

S'agissant de 1998, les résultats des quatre premiers mois consolidés, comparés à 1997, donnent des tendances positives pour l'exercice.

#### Production

Désignation	4 mois 1998	4 mois 1997	Evolution (%)
Semoules	1 769 799	1 678 221	5,00
Farines	551 440	286 490	92,00
Pâtes alimentaires	50 415	45 136	12,00

Unité : Ql

#### Ventes et chiffre d'affaires

Désignation	4 mois 1998	4 mois 1997	Evolution (%)
Semoules	1 654 339	1 623 369	2,00
Farines	792 217	774 148	2,00
Pâtes alimentaires	51 556	41 634	24,00
Chiffre d'affaires	7 157 000	6 999 000	3,00

Unité : Ql, millier de dinars.

Les faits pouvant caractériser, pour l'essentiel, cette période d'évolution récente se situent comme suit :

- Au plan de la production, il s'agit de la mise en exploitation en 1997 des projets de réhabilitation augmentation de capacité des Semouleries/Minoteries de Sidi-Aïch et El-Kantara, de capacités de production 3000 Qx/Jour de blé dur et tendre chacune et de la Minoterie de «ABID Ali» Sétif de capacité de 800 Qx/Jour, de blé tendre.  
En 1998, démarrage de l'extension/rénovation de la semoulerie/minoterie de Touggourt (3000 Qx/J blé dur, blé tendre) et de reconversion de la minoterie ZAIM Chérif (2000 Qx/J blé tendre).
- Au plan de la commercialisation, la régression des ventes farines, suite à l'importance relative de la disponibilité de produits d'importation et de la fluctuation à la baisse du marché des aliments de bétail, induite par les variations climatiques, constituent les faits saillants du marché de l'entreprise en 1997. Malgré cela au plan des performances, l'entreprise a pu améliorer globalement la

productivité du travail en 1997 et maintenir le niveau de la rentabilité générale et ce en dépit de la hausse quoique relative des coûts des matières et fournitures consommées et des amortissements ainsi que les conditions défavorables du marché des aliments de bétail.

- Au plan du volet social, les effectifs passent de 3.747 Agents au 31.12.1996 à 3.357 Agents au 31.12.1997 et à 3.201 au 30.04.1998.

### 6.1.2. INVESTISSEMENTS

Le programme d'investissement en cours de réalisation, au 1<sup>er</sup> juin 1998, concerne quatre projets de production :

- Réhabilitation/augmentation des capacités de la semoulerie/minoterie de M'Sila de 2.000 Qx à 3.000 Qx/Jour blé dur - blé tendre.  
Date d'arrêt de la production prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1999.  
Date de démarrage prévisionnelle juillet 1999.

- Réhabilitation/augmentation des capacités de la semoulerie / «Lahmar Chérif» Sétif de 3.000 Qx à 4.000 Qx/Jour blé dur.

Date d'arrêt de la production début mai 1998.

Date de démarrage prévisionnelle début novembre 1998.

- Ligne de fabrication aliment infantile «Moulin des Hauts Plateaux/Spa» Sétif : capacité de la chaîne de production 60 Qx/jour.

Date de démarrage prévisionnelle décembre 1998.

- Rénovation de la section nettoyage de la semoulerie minoterie Bordj-Bou-Arréridj 4 000 Qx/Jour blé dur - blé tendre.

Date de démarrage prévisionnelle décembre 1998.

Les projets en cours de réalisation sont financés, par ressources propres (autofinancement) de la société. Les indications sur les coûts de réalisation au 31.12.1997 et le mode de financement de ces projets sont les suivants :

Désignations	Capacités		Fournisseurs équipements	Coûts de réalisations (millions de dinars)			Modes de financement
	Initiales	Additionnelles		Equivalent DA devises	Dinars	Total	
Réhabilitation / augmentation de la S/M M'sila	1 000 Qx/j BD 1 000 Qx/j BT	500 Qx/j BD 500 Qx/j BT	Buhler (Suisse)	195	56	251	Ressources propres de l'entreprise
Réhabilitation / augmentation de la semoulerie Lahmar Cherif (Sétif)	3 000 Qx/j BD	1 000 Qx/j BD	Buhler (Suisse)	122	48	170	Ressources propres de l'entreprise
Ligne de fabrication aliment infantile (Sétif)	-	60 Qx/j farine infantile	Pavan Mapimpianti (Italie)	65	30	95	Ressources propres de l'entreprise
Rénovation section nettoyage semoulerie minoterie 400 t/j BBA	2 000 Qx/j BD 2 000 Qx/j BT	-	Buhler (Suisse)	43	-	43	Ressources propres de l'entreprise

### 6.2. BUT DE L'ÉMISSION PERSPECTIVES D'AVENIR

L'augmentation de Capital à opérer par la Société par émission dans le public de nouvelles actions, est destinée à financer le développement des capacités de production ainsi que la réalisation de la modernisation des installations périphériques au process de fabrication.

Ces opérations vont permettre à la société d'asseoir et améliorer les conditions de l'accumulation de profits à moyen et long terme.

En outre l'ouverture de capital de la société dans le cadre de cette émission, outre son effet certain sur la création d'emplois, vise à intéresser l'épargne publique nationale au regard de la politique de privatisation prônée par les pouvoirs publics pour relancer l'investissement.

### 6.2.1. MARCHÉ

Compte tenu des habitudes de consommation, le marché national des Dérivés des Céréales, reste le débouché prédominant de l'offre de la Société en semoules, farines, pâtes alimentaires, couscous et sous produits de la meunerie.

En effet la demande sans cesse croissante, la qualité de standard international et le label ERIAD-Sétif, constituent les facteurs de garantie au maintien, voire à l'élargissement des parts de marché de la société. Par ailleurs, l'amélioration constante du rapport qualité/prix des produits de l'entreprise, permet d'assurer son marché, à terme.

Cette tendance est quasi-certaine, connaissant les moyens de la société et la maîtrise de son outil de production sauf perturbations majeures au niveau des approvisionnements en blés des Moulins, (aléas à faible probabilité).

Dès lors, ERIAD-Sétif cible pour 1998 et 1999 une matrice de volume d'affaires par produit et segment de marché, très corrélative aux résultats de 1997.

Cet objectif tient compte des mises en marche des projets d'extensions de capacités de production en cours et de seuils d'exploitation des Moulins à même de garantir la préservation de l'outil (baisse relative du rythme actuel de marche).

### 6.2.2. LES ORIENTATIONS

Le recentrage sur le métier de base, constitue pour le groupe ERIAD-Sétif, l'axe stratégique de la politique générale, adoptée par le Conseil National des Participations de l'état et prise en charge par l'actionnaire « Holding Agro-Alimentaire de Base ».

Néanmoins des activités de proximité, telles l'intégration en Amont (mise en valeur des terres), la maintenance et la réalisation industrielle ainsi que le transport de marchandises, qui sont autant de points d'appui au métier de base de la Société, sont encore exploitées par l'entreprise.

A ce titre, la recherche de partenariat National et/ou étranger, compte tenu des opportunités qu'offre le processus de mondialisation, est le facteur privilégié, susceptible de propulser ces activités à un niveau de développement qui puisse leur permettre d'améliorer leur rentabilité.

Par ailleurs, la nouvelle dimension qu'apporte le projet de fusion-absorption de l'ERIAS-Constantine par la Société, envisagé par l'actionnaire, constitue un facteur probable de modification efficiente de la configuration du marché de ERIAD-Sétif.

En attendant et dans ses prévisions à court terme, ERIAD-Sétif escompte maintenir les mêmes conditions d'exploitation.

Les hypothèses retenues, considérées à ce titre, des plus modérées et raisonnables traduisent les capacités présentes de la Société tant en terme de l'utilisation de l'outil de production qu'en terme de marché.

### 6.2.3. PERSPECTIVES D'AVENIR

En tenant compte de la configuration en filiales de l'Entreprise, de la tendance prévisible du marché, des capacités présentes de l'offre et du programme d'investissement en cours, les objectifs arrêtés pour les deux années à venir sont les suivants :

Objectifs	1998	1999
Production (QI)		
Semoules	5 410 350	5 426 190
Farines	2 433 490	2 442 370
Issues de Meunerie	3 642 160	3 700 000
Pâtes alimentaires	168 000	168 000
Chiffre d'affaires (DA)	21 849 000 000	21 910 000 000
Bénéfice consolidé		
groupe ERIAD-Sétif (DA)	1 159 000 000	1 162 215 000

Pour les perspectives à long terme, la stratégie adoptée s'articule autour de la mise à niveau de la société, la consolidation de son potentiel de production et la préservation, voire l'élargissement de ses parts de marché.

La diversité plus marquée de l'actionnariat de ERIAD-Sétif, constitue, elle aussi, un objectif à cibler à long terme, au regard notamment du degré de fluidité et de diffusion des titres de la société, et ce, en vue de garantir le maintien et la progression de la cote.

Par ailleurs, dans le cadre de l'ouverture du marché, la pérennité de la société lui impose son adaptation à de nouvelles exigences, tant au plan du management que dans la mise en œuvre des facteurs de compétitivité.

## Chapitre VII

### **Attestation des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information**

#### **7.1. SIGNATURE ET FONCTION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DE LA NOTICE D'INFORMATION**

«A notre connaissance, les données de la présente notice d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée».

*Le Président Directeur Général*  
**M.S. KHALED**



#### **7.2. SIGNATURE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

«Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées».

**M. GALDEM Mahrez**  
Commissaire  
aux comptes

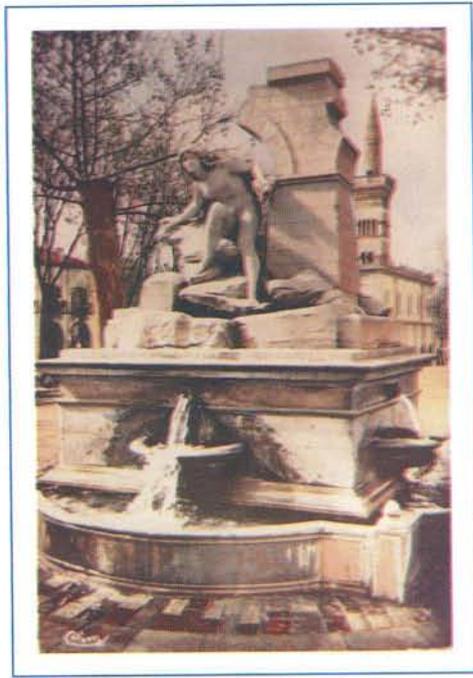


**M. MEDJOUBI Abdesselam**  
Commissaire  
aux comptes



La notice légale est publiée au Bulletin officiel des annonces légales (BOAL) sous le numéro 61 du 31 octobre 1998.

**Visa de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse**  
Par application des articles 41 et 42 du Décret législatif n°93/10 du 23 mai 1993, modifié et complété, relatif à la Bourse des valeurs mobilières, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse a apposé sur la présente notice le Visa n° 98/01 en date du 27 juin 1998.



A p p e l P u b l i c à l ' E p a r g n e

ERIAD Sétif - siège social : rue Bahri Khier 19 000 - Sétif